

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## du Conseil départemental

### 2015



**CORRÈZE**  
LE DÉPARTEMENT

Conception : Direction de la Communication -

[www.correze.fr](http://www.correze.fr)

**CORRÈZE**  
LE DÉPARTEMENT

*Des femmes, des hommes, un projet en commun*

# SOMMAIRE

## EDITO

**Le mot du PRÉSIDENT** P 3

**Le Conseil départemental et son fonctionnement** P 5

- Les grandes actions du Conseil départemental
- L'assemblée départementale
- La Commission permanente
- Les Commissions du Conseil départemental
- L'organigramme

**COHÉSION TERRITORIALE** P 11 à 28

**COHÉSION SOCIALE** P 29 à 58

**DIRECTION GÉNÉRALE** P 59 à 77

### **Conception et réalisation :**

Directions des Affaires Générales et Assemblées et Communication avec le concours des services du Conseil départemental

Photos : Communication CD19  
Jean-Luc Kokel

Impression : Reprographie CD19

Conseil départemental de la Corrèze  
Direction de la communication  
Juin 2016

# ÉDITO



**Pascal COSTE**  
Président  
du Conseil départemental

Chaque année, le rapport d'activité permet de présenter aux Corrégiens l'ensemble des réalisations du Conseil départemental.

Décliné par pôles de compétences, ce rapport illustre bien sûr les grandes actions du Département, mais surtout l'activité de ses services.

Le Département de la Corrèze, ce sont 1 300 agents répartis sur tout le territoire au service des Corrégiens. Je tiens à saluer le travail des équipes départementales qui s'investissent au quotidien dans leurs différentes missions, et dont les compétences et les savoir-faire sont connus et reconnus dans toute la Corrèze.

Depuis un an, nous avons mis en œuvre un vaste plan d'actions au service de la Corrèze, pour le bien vivre ensemble des Corrégiens.

Notre action s'inscrit dans un contexte financier inédit dans lequel la baisse drastique des dotations de l'État, ajoutée à l'absence de juste compensation des allocations de solidarité nationale, soumettent notre Département à des contraintes budgétaires sans précédent.

Malgré ces difficultés, nous respectons les engagements pris auprès des Corrégiens en poursuivant trois grands objectifs : soutenir l'emploi et l'économie, garantir l'équilibre territorial et veiller à la cohésion sociale.

L'emploi est la priorité de notre mandature. Qu'il s'agisse des travaux routiers, du plan habitat ou encore des aides aux communes, nous nous mobilisons pour soutenir l'investissement en faveur de l'économie locale, des entreprises et de l'emploi des Corrégiens.

Garant de l'équilibre territorial, le Département veille à assurer un développement et un aménagement équilibrés entre "rural et urbain" bien sûr, mais aussi entre tous les territoires. C'est l'objectif de nos politiques d'aménagement numérique, de culture ou encore de services au public à travers lesquelles nous voulons garantir l'accès de tous les Corrégiens à des services de proximité et de qualité.

Enfin, pour garantir la cohésion sociale et préserver notre modèle social, nous avons introduit plus d'équité dans nos politiques, notamment en matière d'autonomie et d'insertion, deux domaines sur lesquels nous attendons que l'État nous garantisse les moyens de financer la solidarité.

Pour conduire nos projets, nous avons placé la concertation au cœur de l'action départementale en créant de nouveaux temps d'échanges avec les élus et les Corrégiens à travers les conférences des territoires, les réunions cantonales participatives ou encore les rencontres territoriales avec les acteurs culturels.

Avec la mise en place de la Région Nouvelle Aquitaine, le Département s'affirme, aux côtés des Communes, comme la véritable collectivité de proximité, capable de défendre la ruralité, ses territoires et leur population. Le Département demeure l'échelon pertinent de la proximité à laquelle les Corrégiens sont attachés.

En 2016, plus que jamais, le Département reste le garant d'une action publique de proximité, efficace et respectueuse des équilibres et de la solidarité territoriale.



**1<sup>er</sup> rang** (de gauche à droite) :

Christophe Petit, Ghislaine Dubost, Gilbert Rouhaud, Liliith Pittman, Jean-Marie Taguet, Frédérique Meunier, Pascal Coste, Christophe Arfeuilleire, Sandrine Maurin, Francis Comby, Hélène Rome, Franck Peyret, Mariou Padilla-Ratelade, Jean-Jacques Lauga

**2<sup>e</sup> rang** : Jean-Claude Peyramard, Stéphanie Vallée-Prévôté, Danielle Coulaud, Annie Queyrel-Peyramaure, Jean Stöhr, Gérard Soler, Francis Colasson, Najat Deldouli, Nicole Taurisson

**3<sup>e</sup> rang** : Bernard Combes, Annick Taysse, Jean-Jacques Delpech, Nelly Simandoux, Jean-Claude Leygnac, Agnès Audeguil, Michèle Reliat, Gérard Bonnet

**4<sup>e</sup> rang** : Michel Da Cunha, Emilie Boucheteil, Gilbert Fronty, Hayat Tamimi, Roger Chassagnard, Laurence Dumas, Pascale Boissières



**Assemblée départementale 2015 - 2021**

**242 454** habitants  
(source INSEE , population légale 2014)

**Superficie** 5 860 km<sup>2</sup>

**Densité** 41 habitants/km<sup>2</sup>

**Point culminant**  
Mont Bessou (977 m)

**3** arrondissements

**19** cantons

**285** communes

**160 km** d'autoroutes

**4 700 km** de routes départementales

**10 000 km** de voies communales

**335 km** de voies ferrées

## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET SON FONCTIONNEMENT

### Le président du Conseil départemental

- Détermine les grandes orientations de la politique départementale ;
- Prépare et exécute les délibérations du Conseil départemental ;
- Préside les débats de l'Assemblée départementale ;
- Assume la responsabilité des services départementaux et représente le Conseil départemental ;
- Dirige l'ordonnancement des dépenses et prescrit l'exécution des recettes du Conseil départemental ;
- Gère le domaine départemental.

### La Commission permanente

- Délibère sur les affaires déléguées à son attention par le Conseil départemental ;
- Elle comprend, en Corrèze, 30 membres.

### Les Commissions spécialisées

étudient de manière approfondie les rapports relevant de leurs compétences adressés par le président du Conseil départemental. Ces textes font ensuite l'objet d'un examen et d'un vote par l'Assemblée départementale, réunie en séance publique. Les Commissions spécialisées du Conseil départemental de la Corrèze sont au nombre de 3. La répartition des sièges est assurée en fonction des compétences des élus.



# L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE



**Pascal Coste**  
Président du Conseil départemental  
Canton du Midi Corrèzien



**Christophe Arfeuillère**  
1<sup>er</sup> Vice-président  
Canton d'Ussel



**Frédérique Meunier**  
1<sup>ère</sup> Vice-présidente  
Canton de  
Malemort-sur-Corrèze



**Christophe Petit**  
3<sup>e</sup> Vice-président  
Canton du  
Plateau de Millevaches



**Danielle Coulaud**  
Conseillère déléguée  
Canton de  
Haute-Dordogne



**Najat Deldouli**  
Conseillère déléguée  
Canton de  
Brive-la-Gaillarde 4



**Ghislaine Dubost**  
Conseillère déléguée  
Canton du  
Midi Corrèzien



**Franck Peyret**  
Canton de  
Brive-la-Gaillarde 4



**Annie Queyrel-Peyramaure**  
Canton d'Uzerche



**Nelly Simandoux**  
Canton du  
Plateau de Millevaches



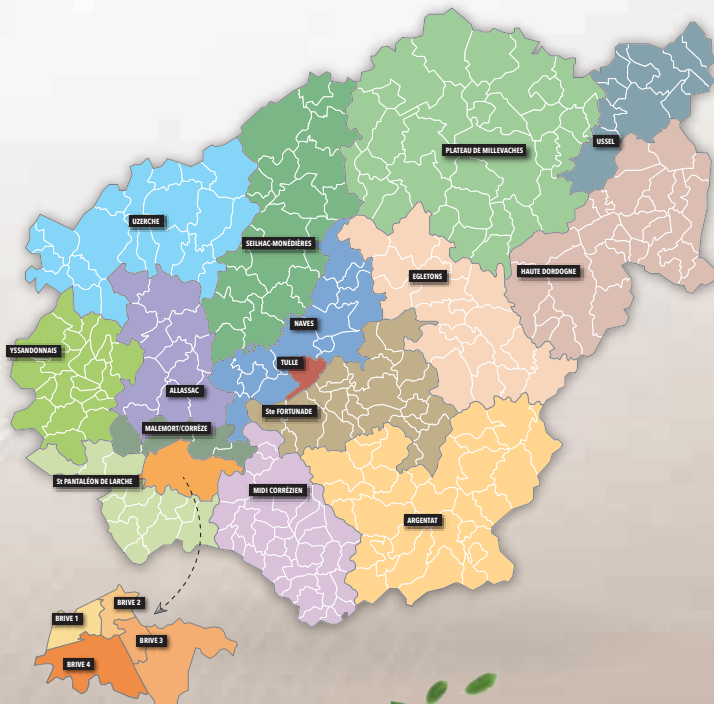
**Michel Da Cunha**  
Canton de  
Brive-la-Gaillarde 1



**Gilbert Fronty**  
Canton d'Allasac



**Jean-Claude Peyramard**  
Canton de Naves



**CORREZE**  
LE DÉPARTEMENT

## Vos conseillers départementaux



**Hélène Rome**  
4<sup>e</sup> Vice-présidente  
Canton de  
Seilhac-Monédières



**Francis Comby**  
5<sup>e</sup> Vice-président  
Canton d'Uzerche



**Lilith Pittman**  
6<sup>e</sup> Vice-présidente  
Canton de  
Brive-la-Gaillarde 2



**Jean-Marie Taguet**  
7<sup>e</sup> Vice-président  
Canton d'Egletons



**Sandrine Maurin**  
8<sup>e</sup> Vice-présidente  
Canton de  
Brive-la-Gaillarde 3



**Agnès Audeguil**  
Conseillère déléguée  
Canton d'Egletons



**Francis Colasson**  
Conseiller délégué  
Canton de  
Brive-la-Gaillarde 2



**Jean-Claude Leygnac**  
Conseiller délégué  
Canton d'Argentat



**Gilbert Rouhaud**  
Conseiller délégué  
Canton de  
Malemort-sur-Corrèze



**Gérard Soler**  
Conseiller délégué  
Canton de  
Brive-la-Gaillarde 3



**Jean-Jacques  
Delpech**  
Canton de Saint-  
Pantaléon-de-Larche



**Laurence Dumas**  
Canton d'Argentat



**Jean-Jacques Lauga**  
Canton de  
Seilhac-Monédières



**Marilou  
Padilla-Ratelade**  
Canton d'Ussel



**Jean Stöhr**  
Canton de  
Haute-Dordogne



**Nicole Taurisson**  
Canton de Saint-  
Pantaléon-de-Larche



**Pascale Boissiéras**  
Canton de  
l'Yssandonnais



**Gérard Bonnet**  
Canton de  
l'Yssandonnais



**Emilie Boucheteil**  
Canton de Naves



**Roger Chassagnard**  
Canton de  
Sainte-Fortunade



**Bernard Combes**  
Canton de Tulle



**Michèle Reliat**  
Canton d'Allasac



**Hayat Tamimi**  
Canton de  
Brive-la-Gaillarde 1



**Annick Taysse**  
Canton de Tulle



**Stéphanie  
Vallée-Prévôté**  
Canton de  
Sainte-Fortunade

 Majorité  
 Opposition

# La Commission permanente

## Président

**Pascal Coste**

## Vice-présidents

<b>Christophe Arfeuillère</b>	Développement territorial ; développement et maintien des services publics
<b>Frédérique Meunier</b>	Tout domaine lié aux interventions économiques et notamment commerce et artisanat ; tout domaine lié à l'administration générale de la collectivité
<b>Christophe Petit</b>	Aides aux communes ; fonds européens ; vie associative ; forêt
<b>Hélène Rome</b>	Politique agricole ; Technologies de l'Information et de la Communication et aménagement numérique ; transports et déplacements (dont transports scolaires) ; intermodalité ; prospective et évaluation des politiques publiques
<b>Francis Comby</b>	Affaires financières ; commandes publiques ; préparation, suivi et exécution du budget principal et des budgets annexes de la collectivité ; système d'information et de télécommunication de la collectivité ; totalité des traitements de données à caractère personnel mise en service au sein de la collectivité ; logistique et moyens généraux
<b>Lilith Pittman</b>	Dispositifs relevant du champ éducatif ; bourses départementales ; fonctionnement, équipements et travaux dans les collèges ; patrimoine ; opération ordicolège
<b>Jean-Marie Taguet</b>	Infrastructures dont réseau routier départemental ; construction et rénovation des bâtiments départementaux ; domanialité ; environnement et développement durable
<b>Sandrine Maurin</b>	Tout domaine lié à la solidarité ; tout domaine lié à l'autonomie et aux personnes âgées, à la domotique et au handicap ; tout domaine lié à l'enfance, la petite enfance, la protection maternelle et infantile

## Membres avec délégation

<b>Gérard Soler</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Tout domaine lié à l'action sociale, à la cohésion sociale et à l'insertion</li> </ul>
<b>Danielle Coulaud</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Tout domaine lié à l'Agenda 21</li> </ul>
<b>Jean-Claude Leygnac</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Tout domaine lié au tourisme</li> </ul>
<b>Agnès Audeguil</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Tout domaine lié à l'Economie Sociale et Solidaire</li> </ul>
<b>Gilbert Rouhaud</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Tout domaine lié au sport et à la jeunesse</li> </ul>
<b>Najat Deldouli</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Tout domaine lié au logement et à l'habitat</li> </ul>
<b>Francis Colasson</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Tout domaine lié à la culture et à la santé</li> </ul>
<b>Ghislaine Dubost</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Tout domaine lié aux ressources humaines</li> </ul>

## Treize membres

**Franck Peyret, Jean Stöhr, Nelly Simandoux, Nicole Taurisson, Gérard Bonnet, Emilie Boucheteil, Roger Chassagnard, Bernard Combes, Michel Da Cunha, Gilbert Fronty, Michèle Reliat, Hayat Tamimi, Annick Taysse.**



# Les Commissions du Conseil départemental

## Commission de la Cohésion Sociale

### Présidente

Marilou Padilla-Ratelade

### Vice-Président

Francis Colasson

### Membres

Agnès Audeguil  
 Sandrine Maurin  
 Christophe Petit  
 Lilith Pittman  
 Annie Queyrel-Peyramaure  
 Gilbert Rouhaud  
 Gérard Soler  
 Jean Stöhr  
 Pascale Boissieras  
 Michel Da Cunha  
 Hayat Tamimi  
 Annick Taysse

## Commission de la Cohésion Territoriale

### Présidente

Laurence Dumas

### Vice-Présidente

Nelly Simandoux

### Membres

Christophe Arfeuillère  
 Danielle Coulaud  
 Najat Deldouli  
 Jean-Claude Leygnac  
 Frédérique Meunier  
 Christophe Petit  
 Hélène Rome  
 Jean-Marie Taguet  
 Roger Chassagnard  
 Jean-Claude Peyramard  
 Michèle Reliat  
 Stéphanie Vallée-Prévôté

## Commission des Affaires Générales

### Président

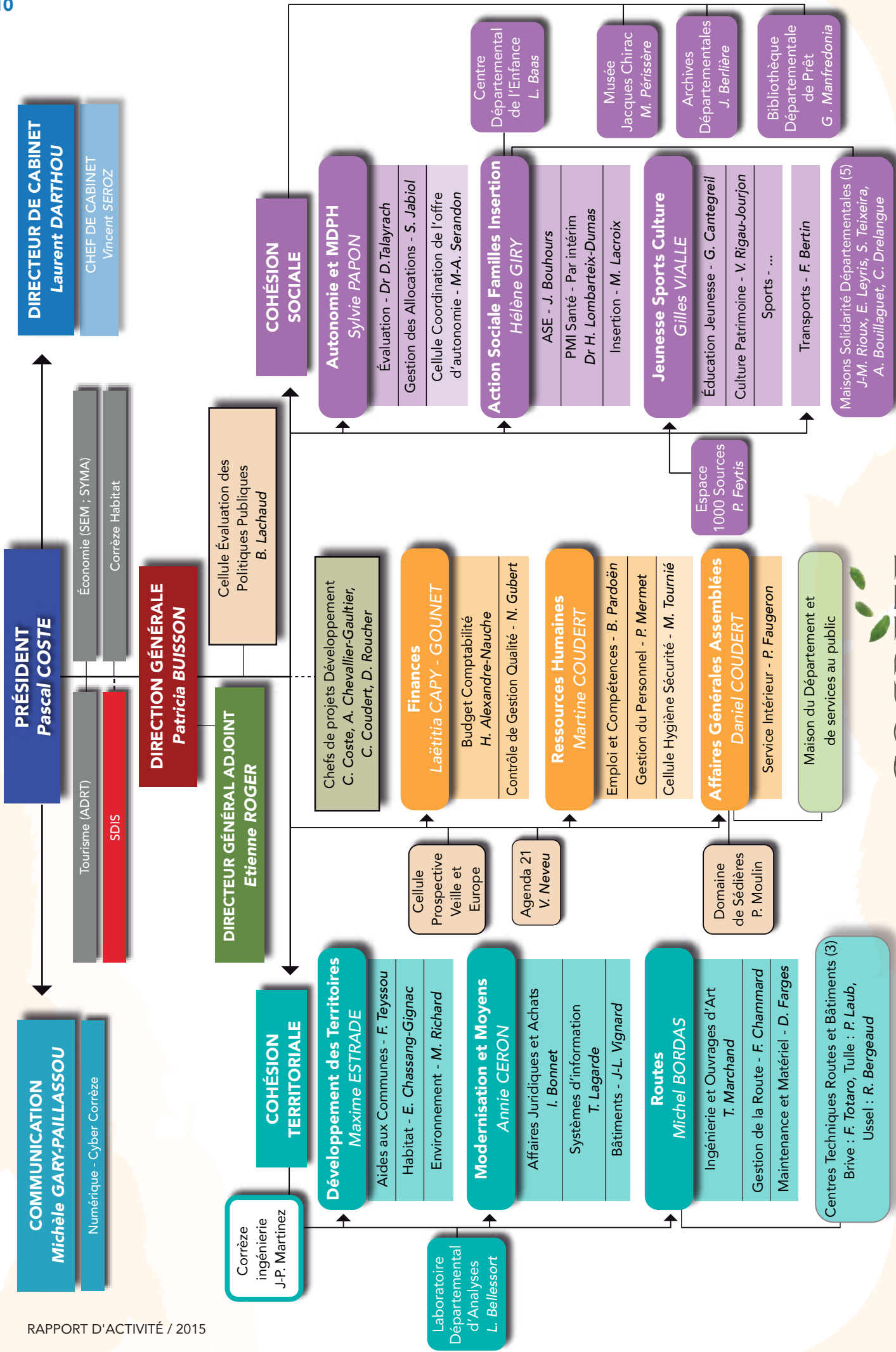
Franck Peyret

### Vice-Président

Jean-Jacques Lauga

### Membres

Francis Comby  
 Jean-Jacques Delpech  
 Ghislaine Dubost  
 Laurence Dumas  
 Marilou Padilla-Ratelade  
 Annie Queyrel-Peyramaure  
 Nelly Simandoux  
 Nicole Taurisson  
 Gérard Bonnet  
 Emilie Boucheteil  
 Bernard Combes  
 Gilbert Fronty



## Service aides aux communes

En 2015, ce sont 1 400 dossiers qui ont été instruits par le Guichet unique "Aides aux Communes", dont 1 206 ont bénéficié d'un financement du Conseil départemental, notamment :

### ■ Aménagements de bourgs

L'année 2015 est la 27<sup>ème</sup> année de mise en œuvre de cette action.

- 6 contrats intervenus, 3 études préalables et 11 opérations d'espaces publics
- 1 089 149 € de subventions attribuées
- 2 922 498 € de travaux subventionnés.

### ■ Autres équipements communaux - Écoles - Accessibilité

- 216 opérations subventionnées
- 1 744 539 € de subventions attribuées
- 9 273 405 € de travaux subventionnés.

### ■ Éclairage public

- 63 opérations subventionnées
- 248 980 € de subventions attribuées
- 1 328 087 € de travaux subventionnés.

### ■ Voirie communale

- 497 opérations subventionnées
- 3 810 360 € de subventions attribuées
- 17 923 068 € de travaux ont été subventionnés.

### ■ Routes départementales en traverse

- 13 opérations subventionnées
- 186 859 € de subventions attribuées
- 651 843 € de travaux subventionnés.

### ■ Équipements sportifs

- 19 opérations subventionnées
- 645 441 € de subventions attribuées
- 1 860 601 € de travaux subventionnés.

### ■ Salles polyvalentes

- 5 opérations subventionnées
- 35 171 € de subventions attribuées
- 544 481 € de travaux subventionnés.

### ■ Alimentation en eau potable et assainissement

- 65 opérations subventionnées
- 4 111 842 € de subventions attribuées
- 33 896 327 € de travaux subventionnés.

### ■ Patrimoine

- 48 opérations subventionnées
- 857 040 € de subventions attribuées
- 3 304 684 € de travaux subventionnés.

Au titre de l'année 2015, le Guichet Unique "Aides aux Communes" dans sa globalité a attribué 15,5 M€ de subventions qui ont permis la réalisation de 96 M€ H.T. de travaux sur le Département.



## CHIFFRES CLÉS

En 2015, ce sont **1 400 dossiers** qui ont été instruits par le Guichet unique "Aides aux Communes", dont **1 206** ont bénéficié d'un financement du Conseil départemental.



## Service Environnement

La politique départementale s'articule autour des 3 axes majeurs que sont la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, le cadre de vie et la protection des sites et paysages, de la faune et de la flore.



### I – LA GESTION DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

La nouvelle politique de l'Eau (2016-2018) a été adoptée au Conseil départemental du 23 octobre 2015 suite à l'étude de révision du Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable qui s'est achevée fin 2014.

#### ■ Les cours d'eau et les étangs

- Aides "investissement public" : 15 opérations subventionnées attribuées pour 436 180 € de travaux et 142 281 € de subventions.
- Aides "investissement privé" : 15 opérations subventionnées attribuées pour 615 375 € de travaux et 151 669 € de subventions.
- Aide "fonctionnement public" : 7 opérations subventionnées attribuées pour 402 972 € de travaux et 47 123 € de subventions.

#### ■ Les avis émis par le Conseil départemental

- Le projet d'état d'initial du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin versant Isle - Dronne,
- Le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin versant de la Vézère,
- Le projet du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin Adour-Garonne et celui du bassin Loire-Bretagne,
- Le projet de Plan de Gestion des Risques Inondation (PGRI) du bassin Adour-Garonne et de celui de Loire-Bretagne.

#### ■ Le SATESE

- 137 collectivités ont signé une convention avec le SATESE (Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration)
- 281 stations ont été visitées
- 106 Déclarations Aides à la performance épuratoire (Agence de l'Eau Adour-Garonne) - 97 % de déclarations -
- 618 124 € de subventions attribuées aux collectivités en 2015.

### II – LE CADRE DE VIE

#### ■ La gestion des déchets

- Le Plan Départemental de Prévention des Déchets (PDPD) : réalisation d'un 5ème projet de compostage au collège Jean Moulin à Brive.
- Déchets : 4 opérations subventionnées pour 2 316 897,20 € HT de travaux et 93 837 € HT de subventions attribuées.

#### ■ L'alimentation bio et locale

- L'opération "Agrilocal"

Poursuite du développement de la plate-forme. Une journée de formation a permis de référencer 7 producteurs corréziens aptes à fournir la restauration collective portant le nombre de producteurs référencés à 67. Quelques 100 produits différents sont disponibles sur la plate-forme permettant de composer des menus variés et équilibrés (fruits, légumes, produits laitiers, volailles et dérivés, poissons, viandes et charcuteries, pain et épices).

2015 : 909 consultations sur le site, 39 acheteurs l'ayant utilisé représentant 123 322 € de produits consultés et 67 000 € de produits commandés, soit presque 26 tonnes.

Coût de l'opération : 12 447 € (adhésion à l'association nationale pour l'hébergement, le fonctionnement et les mises à jour informatiques de la plate-forme), 35 000 € de bonus aux collèges et 13 000 € consommés (5 €/collégien/an).

Partenariat actif avec la Chambre d'Agriculture.

- **Le bio dans les collèges**

Poursuite du programme bio dans les 22 unités de restauration des collèges, soit une prise en charge du surcoût des 11 028 repas bio 2014 équivalant à 68 272 € de subvention départementale (environ 10 €/collégien/an).

- **Le label de fleurissement**

En 2015, 3 nouvelles communes corréziennes sur 16 communes candidates au label départemental des Villes et Villages fleuris ont reçu le jury régional.

21 communes détiennent le label sur le Département, 4 d'entre elles possèdent 3 fleurs et le niveau des communes est en constante progression.

Coût total de l'opération : 3 500 € attribués aux communes lauréates du label départemental et 300 € sous forme de plantes.

### III – LA PROTECTION DES SITES ET PAYSAGES, DE LA FAUNE ET DE LA FLORE

Dans le cadre de la politique relative aux espaces naturels sensibles et plus largement à la protection des milieux naturels, de la faune et de la flore, 2 opérations ont été subventionnées représentant 33 950 € de travaux et 1 864 € de subventions.

Poursuite du partenariat avec des organismes œuvrant à la protection de l'environnement : CPIE de la Corrèze, Corrèze Environnement, Conservatoire d'Espaces Naturels du Limousin (CENL), Fédération départementale des chasseurs, Groupement Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL), MIGADO...

- **Le soutien aux associations et organismes partenaires** œuvrant dans le domaine de l'environnement et du développement durable :

- 10 associations ont été accompagnées pour un montant de subventions attribuées de 50 000 €.
- 2 organismes partenaires :
  - participation du Département au CAUE à hauteur de 229 000 €
  - participation du Département à E.P.I.DOR à hauteur de 127 575 €.



## Service Habitat



### PLAN DE SOUTIEN À L'HABITAT

L'année 2015 a été marquée par la mise en place d'une nouvelle politique de l'habitat avec 2 grands axes d'intervention :

- un programme d'accompagnement des Corrèziens dans leurs projets :
    - d'adaptation de leur logement au gré du vieillissement pour faciliter le maintien à domicile,
    - de rénovation afin d'entretenir l'identité patrimoniale et historique des maisons corréziennes,
    - de réhabilitations globales, pour inciter à l'amélioration des performances énergétiques des logements anciens,
    - et d'accession à la propriété,
- complété par un développement des dispositifs d'aides au parc public et au logement communal, afin d'offrir à tous des logements de qualité ;
- un plan de soutien spécifique pour le bailleur social Corrèze Habitat sur la base de son plan stratégique de patrimoine : aides aux opérations de déconstruction, à la cession de logements, à la réhabilitation et à la construction neuve.

Lancés dès le mois de juillet, ces dispositifs ont suscité de nombreuses demandes d'aides et plus particulièrement pour l'accession à la propriété. De plus, dès septembre, un guichet a été créé pour conseiller et orienter les porteurs de projets selon leurs besoins, et leur faciliter l'accès aux financements et les démarches afférentes.

### I – LES AIDES AUX PARTICULIERS

#### ■ Le maintien à domicile des personnes âgées

- 45 opérations subventionnées
- 91 519 € de subventions attribuées
- 350 554 € de travaux subventionnés.

#### ■ L'accession à la propriété dans le parc privé

- 11 opérations subventionnées
- 33 000 € de subventions attribuées
- 1 563 651 € de travaux subventionnés.

#### ■ L'amélioration énergétique d'un logement

- 53 opérations subventionnées
- 177 675 € de subventions attribuées
- 869 319 € de travaux subventionnés.

#### ■ Les travaux traditionnels

- 16 opérations subventionnées
- 42 598 € de subventions attribuées
- 269 150 € de travaux subventionnés.

### II – LES AIDES AUX COMMUNES BAILLEURS

#### ■ Les logements locatifs communaux

- 2 opérations subventionnées
- 7 237 € de subventions attribuées
- 60 316 € de travaux subventionnés.

### III – LES AIDES AUX BAILLEURS SOCIAUX

#### ■ Les opérations de constructions neuves ou de réhabilitation

- 12 logements subventionnés
- 32 000 € de subventions attribuées
- 552 767 € de travaux subventionnés.



## IV – LE PLAN DE SOUTIEN A CORREZE-HABITAT

### ■ Les opérations de changement de composants (menuiseries et isolation par l'extérieur)

- 1 opération subventionnée par an
- 212 287 € de subventions attribuées
- 707 625 € de travaux subventionnés.

### ■ Les opérations de démolition

- 27 logements démolis
- 27 000 € de subventions attribuées
- 310 006 € de travaux subventionnés.

Au titre de l'année 2015, le Guichet Habitat a attribué 623 316 € de subventions qui ont permis la réalisation de 4 683 388 € H.T. de travaux sur le Département.



## AIDES SOCIALES

La politique sociale en faveur de l'habitat s'inscrit dans le Plan Départemental d'Actions pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD) avec l'objectif de soutenir les ménages en difficultés pour leur permettre d'accéder ou se maintenir dans un logement.

Les interventions pour l'habitat des Corrégiens les plus modestes se fait via 2 fonds partenariaux, gérés par la collectivité départementale, qui permettent d'apporter des aides financières :

- aux personnes s'agissant du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL),
- au bâti dans le cadre du Fonds Commun Logement.

### ■ Les aides du Fonds de Solidarité pour le Logement

Au titre de l'année 2015, ont été attribuées 2 855 aides pour un montant financier de subventions engagées de 753 723 € auquel il faut ajouter les dépenses de gestion locative, ce qui porte l'engagement total pour l'année à 883 188 €.

### ■ Les aides du Fonds Commun Logement

Au titre de l'année 2015, ont été attribuées 101 aides (travaux de mise aux normes, d'amélioration du niveau énergétique des logements) pour un montant financier de subventions engagées de 177 104 €.



## Volet territorial



### I – LES CONTRATS TERRITORIAUX D'AMENAGEMENT

Dans le cadre des Contrats Territoriaux d'Aménagement (CTA) 2015-2017, le Département a voté une enveloppe de 9 millions d'€ sur 3 ans au titre des crédits territoriaux.

Ces crédits ont été répartis équitablement par territoires de projets avec une attention particulière sur les territoires ruraux. Ces engagements correspondent à une moyenne de 32 €/habitants.

#### ■ 2015 : bilan de la première année de mise en œuvre des CTA

- 12 opérations engagées dont :
  - 4 sur le Territoire Ouest Corrèzien
  - 3 sur le Pays de Tulle
  - 3 sur le Pays Haute Corrèze Ventadour
  - 2 sur le Pays Vallée de la Dordogne Corrèzienne
- 1,4 million d'€ de subventions attribuées.
- 20 millions d'€ de coût de travaux.

### II – LES PARTENAIRES PUBLICS / PRIVES

#### Convention EDF/Conseil Départemental

Parallèlement à la renégociation des contrats de concession des barrages en Corrèze, EDF a souhaité développer une démarche sociétale. Dans ce cadre, a émergé la mise en place d'un partenariat public/privé afin de permettre la réalisation de projets structurants.

#### ■ 2015 : bilan pour cette dernière année de conventionnement

- 21 opérations retenues et contractualisées
- 498 004 € de participation départementale
- 151 800 € de participation EDF.

La Direction de la Modernisation et des Moyens a pour mission essentielle d'assurer la gestion efficiente des moyens de la Collectivité. Elle regroupe trois services, le Service Affaires Juridiques et Achats, le Service des Systèmes d'Information et le Service Bâtiments.

Pour répondre à ces attentes, la Direction de la Modernisation et des Moyens doit :

- Définir et décliner les orientations de la Collectivité en matière de moyens généraux, dans une démarche de modernisation, d'optimisation et de cohésion, planifier, coordonner et contrôler l'ensemble des moyens ;
- Élaborer la politique d'achats dans une recherche d'efficience et de maîtrise des dépenses ;
- Définir et mettre en œuvre les orientations stratégiques dans le domaine des systèmes d'information de la Collectivité ;
- Assurer la sécurisation des actes et décisions de la Collectivité par des appuis juridiques ;
- Définir un plan pluriannuel de modernisation du patrimoine en lien avec la politique d'entretien et de maintenance.

Pour l'année 2015, la Direction de la Modernisation et des Moyens a :

- réuni au sein d'une nouvelle direction, les services visant la modernisation des moyens de la Collectivité (affaires juridiques, la commande publique et achats, systèmes d'information, bâtiments) ;
- assuré des ressources adaptées tant en interne qu'en externe (travail en transversalité au sein du Conseil départemental et avec les territoires via les Chefs de projet) ;
- maîtrisé les coûts de fonctionnement et d'investissement des ressources et moyens en lien avec le contrôle de gestion ;
- modernisé les moyens en particulier des systèmes d'information ;
- instauré une visibilité des investissements directs ;
- sécurisé juridiquement les politiques et les actions du Département.

De par son positionnement au sein du Pôle Cohésion Territoriale, les Services Affaires Juridiques et Achats, Systèmes d'Information et Bâtiments constituent des ressources au service de l'ingénierie territoriale portée par les Chefs de projets de développement.





## Service Affaires juridiques et Achats

Mis en œuvre dans le cadre de la nouvelle organisation, le Service Affaires Juridiques et Achats a été créé en octobre 2015. Le regroupement de la commande publique et du juridique au sein d'un même service répond à des besoins de centralisation, de cohérence et de sécurisation des actes de la Collectivité.



### I – LA FONCTION ACHATS

#### ■ Les missions

Dans le domaine des achats, le Service Affaires Juridiques et Achats a pour missions :

- L'élaboration de la politique d'achat de la Collectivité et la planification de la commande publique ;
- La mise en œuvre d'une commande publique responsable par l'insertion de clauses sociales et environnementales dans les marchés publics de la Collectivité et à travers une mission d'assistance et de conseil ;
- La gestion administrative et juridique des procédures d'achats, en liaison avec les services concernés (définition des besoins, rédaction du Dossier de Consultation des Entreprises, analyse des offres, attribution des marchés...) ;
- Le contrôle et suivi des marchés.

#### ■ Une activité "achats" constante

En 2015, les agents en charge de la fonction achats ont rédigé et/ou contrôlé 88 dossiers de consultation.

Le Service Affaires Juridiques et Achats a en outre à son actif :

- Le traitement administratif de 98 marchés et de 6 accords cadres qui ont généré 168 marchés subséquents ;
- La saisie des différents actes administratifs et comptables sur tous les marchés gérés dans IGDA (avenants, actes de sous-traitance, réceptions, DGD...) ;
- L'envoi de 85 avis d'appel public à la concurrence ;
- L'organisation, le suivi et l'exécution des 16 réunions de la Commission d'Appel d'Offres.

Il a mis en place et rédigé notamment 3 contrats transversaux et collaboré à la rédaction de toutes les autres consultations. Parmi les consultations marquantes de l'année pour lesquelles l'entité "achats" a particulièrement œuvré concernent :

- les véhicules de service ;
- les prestations de gardiennage ;
- les matériels et produits d'hygiène et d'entretien ;
- l'entretien des espaces verts routiers ;
- l'accord-cadre pour l'achat d'électricité.

Le Service Affaires Juridiques et Achats a également assuré la gestion courante de l'ensemble des marchés en cours (avenants...).

#### ■ Une commande publique responsable en essor

Pour le volet "commande publique responsable", 11 commissions ont été organisées afin de proposer l'insertion de clauses sociales et environnementales dans les marchés publics de la Collectivité (intégration dans le cahier des charges, en critère de jugement des offres et/ou en variante).

Au total, 71 opérations ont été examinées par la commission avec pour 28 d'entre elles l'intégration d'une ou plusieurs clauses. Ainsi, 39 % des documents de consultations examinés intègrent une clause environnementale et 6 % une clause sociale.

En outre, la commande publique interne aura permis la réalisation de 14 812 heures de travail par du public rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi, notamment une grande majorité de bénéficiaires du rSa.

De plus, 5 collectivités territoriales, 1 syndicat mixte ainsi que le service achat de l'État ont été accompagnés, pour un volume supplémentaire de 3 757 heures d'insertion, dans le cadre d'opérations réalisées sur le territoire départemental.

## II – LE DOMAINE JURIDIQUE

### ■ Les missions

En matière juridique, le Service Affaires Juridiques et Achats a pour missions :

- L'assistance et le conseil juridique auprès de la Direction Générale, des élus et des services ;
- Le contrôle préalable des actes juridiques ;
- La gestion des précontentieux et des contentieux, en liaison avec les services concernés ;
- La définition des besoins de la Collectivité en matière d'assurances et la participation à l'élaboration des contrats ;
- La gestion des contrats d'assurances et des sinistres.

### ■ La gestion des contentieux

Concernant le contentieux général (routes, bâtiments, PMI/ASE et RH) : 10 nouveaux dossiers ont été ouverts en 2015 et 9 ont été soldés.

Concernant le contentieux rSa, 24 dossiers ont été ouverts devant le juge administratif. Au plan pénal, 9 nouveaux dossiers ont été ouverts et 4 ont été soldés.

### ■ Un conseil juridique sollicité

Véritable support juridique de la Collectivité, le Service Affaires Juridiques et Achats apporte une analyse juridique à l'ensemble des directions/services/ agents de la Collectivité.

En 2015, 120 demandes de conseils juridiques ont été traitées.

### ■ La gestion des assurances centralisée

Concernant les assurances, 80 dossiers de sinistres ont été adressés aux différents assureurs de la Collectivité :

- 68 au titre du contrat Responsabilité Civile ;
- 7 au titre du contrat Dommages aux Biens ;
- 5 au titre du contrat Protection Juridique des agents et des élus.

9 expositions temporaires ont été déclarées à notre assureur.

La personne en charge des dossiers d'assurances a participé, en lien avec le cabinet de conseil en assurances, au renouvellement des marchés à effet au 1er janvier 2016, à savoir : Dommages aux Biens, Protection Juridique, Tous Risques Expositions, Flotte Automobile et Risques Statutaires.



## CHIFFRES CLÉS

**10 personnes** au Service Affaires Juridiques et Achats

- 7 personnes pour la fonction Achats, dont un acheteur recruté en 2015

- 2 personnes pour le Juridique

- 1 Chef de service

**88 dossiers** de consultation

6 accords cadres générant

168 marchés subséquents

**120** demandes de conseils juridiques

**80** dossiers de sinistres.

## Service des Systèmes d'Information

Le Service des Systèmes d'Information reprend, dans le cadre de la nouvelle organisation de la Collectivité, les missions de la Direction du Centre Informatique en y ajoutant celles liées à la maintenance des équipements des infrastructures informatiques et téléphoniques des collègues.

La feuille de route des systèmes d'information s'est inscrite pour l'année 2015 dans une volonté de modernisation, d'optimisation, de performance et de sécurité des systèmes d'information et de télécommunication tout en assurant la continuité et la fiabilité du service proposé.



### CHIFFRES CLÉS

**32** personnes au Service des Systèmes d'Information

**105** sites en Corrèze dont 24 collègues

**3 000** postes de travail

**400** applications

Plus de **8 000** demandes d'utilisateurs

**6 600** demandes d'assistance traitées sur la plateforme téléphonique.

### ■ Les missions

Les missions du Service des Systèmes d'Information ont été ainsi définies :

- Participer à l'élaboration des orientations stratégiques dans le domaine des systèmes d'information en lien avec la Direction ;
- Fixer et valider les grandes évolutions des systèmes d'information de la Collectivité, anticiper les évolutions technologiques nécessaires ;
- Décliner le schéma directeur informatique, évaluer et préconiser les investissements ;
- Contrôler l'efficacité et la maîtrise des risques liés aux systèmes d'information.

### ■ Des domaines métiers revisités

#### Le site enfanceconfiance à double service

Initialement prévu pour l'aide à la garde d'enfants, le site Enfanceconfiance a été revu, offrant ainsi non seulement un service aux assistant(e)s maternel(le)s mais également aux parents.

Le site s'affiche avec une nouvelle ergonomie et comprend trois rubriques accessibles à partir du bloc menu :

- "J'attends un bébé"
- "Je suis parent"
- "Je suis assistant(e) maternel(le)".

Le site permet ainsi à l'assistant(e) maternel(le) de se faire connaître auprès des familles et de communiquer les disponibilités d'accueil en temps réel.

Les parents peuvent alors trouver le mode de garde approprié et visualiser tous(tes) les assistant(e)s maternel(le)s disponibles en fonction de leur lieu d'habitation ou de leur lieu de travail.

Les informations et conseils, mis à disposition des parents et des assistant(e)s maternel(le)s, sont actualisés par le Service de la PMI Santé.

Le site Enfanceconfiance recense 986 assistant(e)s maternel(le)s du Département de la Corrèze agréé(e)s, dont 779 participent activement à l'alimentation de leur fiche de présentation, et plus de 10 000 visites sur l'année 2015.

#### L'application du rSa optimisé

En 2015, la Collectivité a souhaité apporter des modifications conséquentes dans l'applicatif de gestion GENESIS Insertion. A ce titre, une mission d'audit a conduit à la mise à plat de l'intégralité des processus et procédures de gestion du dispositif du rSa afin de maîtriser les dépenses, d'aboutir à la sécurisation juridique des processus (instruction, paiement, contractualisation et contrôle) et assurer la sécurisation et l'harmonisation des modes d'intervention.

Le logiciel GENESIS Insertion recense plus de 3 500 bénéficiaires.

#### 2015, c'est aussi

- La prise en compte, dans plus d'une trentaine d'applications, de l'impact du nouveau découpage cantonal à l'occasion des élections départementales de mars 2015 ;
- La prise en compte de la nouvelle organisation des services dans l'ensemble des applications composant le système d'information de la Collectivité, avec la modification des habilitations, des courriers et des signataires ;



- La mise en place d'une version de l'organigramme de la Collectivité accessible dans l'Intranet ;
- Le changement de version de l'application de gestion des allocations chômage "Indeline" ;
- La mise en œuvre de la nouvelle version de gestion des véhicules "Europark" ;
- La mise en production de l'application de gestion des divisions parcelaires ;
- Le développement de cartes à partir du Système d'Information Géographique de la Collectivité ;
- ...

### ■ Une infrastructure technique et informatique consolidée

#### Modernisation des liaisons et des infrastructures des collèges

Grâce aux économies réalisées sur les marchés de télécommunications, tous les collèges disposent désormais d'abonnements Internet à débit garanti SDSL ou Fibre Optique permettant ainsi un développement des usages numériques pédagogiques.

Des études de couverture WIFI ont été réalisées dans tous les établissements pour couvrir la totalité des salles de cours et éviter les zones blanches.

180 bornes WIFI ont été placées dans 8 établissements en proposant de nouveaux usages aux collégiens et aux enseignants tels que la vidéo projection WIFI à partir des tablettes numériques mises à leur disposition.

260 postes de travail ont été installés dans les salles de cours, dont la moitié dans 12 salles technologiques ou informatiques.

Ces postes ont été conçus sur la base d'un modèle sécurisé, pour éviter les modifications des élèves, administrable par les enseignants et doté d'une cinquantaine de logiciels libres en tenant compte des besoins exprimés par les enseignants.

Le renouvellement de la moitié des serveurs de fichiers des établissements offre aux enseignants et aux élèves la possibilité de stocker des contenus pédagogiques comme les supports de cours, les devoirs ou les travaux des élèves.

Tous les documents produits par les élèves et les enseignants sont sauvegardés automatiquement sur le réseau du Conseil Départemental au moyen de la liaison Internet du collège.

#### Centralisation de la téléphonie sur l'Hôtel du Département "Marbot"

Le projet de consolidation de téléphonie IP, sur l'Hôtel du Département Marbot, s'est concrétisé en 2015 avec la suppression de l'autocommutateur MATRA et par le remplacement de tous les postes téléphoniques de l'Hôtel du Département offrant, ainsi à tous les utilisateurs du siège, des équipements dotés de fonctionnalités supplémentaires comme l'affichage du nom ou du numéro de l'appelant ou bien la numérotation automatique à partir du poste de travail.

La centralisation de la téléphonie fixe, des sites distants sur l'Hôtel du Département Marbot, a été poursuivie permettant ainsi de réaliser des économies à court terme sur le budget de fonctionnement tout en proposant un meilleur service et de nouveaux usages aux agents.



## Service Bâtiments

Dans le cadre de la nouvelle organisation, le Service Bâtiments s'inscrit dans la continuité des missions relative à la gestion active du patrimoine.



### CHIFFRES CLÉS

**14** personnes  
au Service Bâtiments

Un périmètre de **128** sites

**517** demandes d'interventions  
maintenance bâtiments traitées  
(hors collèges)

Une gestion de **28** marchés  
d'exploitation et de maintenance  
des bâtiments et **38** marchés  
liés aux contrats de chauffage et  
d'énergie

Sa représentation au sein de la  
Collectivité :

- **36 %** des Avis d'Appel Public  
à la Concurrence (AAPC)

- **34 %** des marchés passés  
en Commission d'Appel  
d'Offres (CAO)

- **50 %** des marchés  
subséquents AC Mobilier

Son poids financier  
(budget réalisé) :

Investissement : **3 347 381 €**

Fonctionnement : **2 692 505 €**

**2 250** mandats

### ■ Les missions

Les missions du Service Bâtiments se répartissent comme suit :

- Assurer la maîtrise d'ouvrage des opérations d'investissements votées par la Collectivité sur l'ensemble des bâtiments départementaux ;
- Assurer la gestion technique, administrative et financière du patrimoine immobilier hors collèges comprenant :
  - la gestion de l'entretien préventif et correctif des bâtiments, de leurs équipements techniques et des espaces verts ;
  - la gestion de l'exploitation des installations climatiques ;
  - les procédures amiables ou précontentieuses sur bâtiments ;
- Construire une véritable stratégie patrimoniale, intégrant l'ensemble des critères de développement durable (environnementaux, économiques, sociaux) y compris la maîtrise de la performance énergétique conformément au programme "BATIMENTS DURABLES".

### ■ Réaliser les objectifs fixés au budget d'investissement

L'achèvement des opérations les plus significatives

En 2015, le Service Bâtiments a achevé les opérations suivantes :

- |   |             |
|---|-------------|
| • La reconstruction de la demi-pension du collège de Lubersac   | 1 300 000 € |
| • La mise en accessibilité de l'Hôtel du Département Marbot   | 220 000 €   |
| • La réfection des couvertures de la SEGPA au collège Jean Moulin à Brive   | 140 000 €   |
| • Le remplacement des chaudières au collège de Beynat en créant une chaufferie unique   | 85 000 €    |
| • La reprise des murs de soutènement du collège Georges Clémenceau à Tulle  | 72 000 €    |
| • L'amélioration des locaux existants de la MSD de Brive-Est  | 60 000 €    |
| • La réfection du gymnase et de la salle 105 du collège de Bort-les-Orgues  | 150 000 €   |
| • Le remplacement des portes de garage au CERBP de Treignac   | 90 000 €    |
| • La consolidation de la charpente du hangar à sel au CERB de Sornac  | 72 000 €    |
| • L'agencement de la cour, sous le bâtiment, extension au collège Jean Lurçat à Brive   | 33 000 €    |
| • Le remplacement des moquettes à l'Hôtel du Département Marbot (tranche 1)   | 35 000 €    |
| • La création de vestiaires pour les agents au collège de Merlines  | 70 200 €    |
| • L'installation d'une clôture, entre le terrain sportif et l'externat au collège de Beynat   | 15 600 €    |
| • Le déplacement des vestiaires des agents au collège d'Ussel   | 75 000 €    |
| • La réfection de la cour au collège de Meyssac   | 35 000 €    |
| • Le remplacement des équipements des demi-pensions vieillissants (lave-vaisselle des collèges de Meyssac et Jean Moulin à Brive...)    | 244 000 €   |
| • Le remplacement de la centrale incendie, la réfection des sanitaires garçons et des sols du réfectoire au collège Victor Hugo à Tulle | 64 600 €    |
| • Le remplacement partiel des chéneaux au musée Jacques Chirac à Sarran   | 47 000 €    |
| • La réfection de l'étanchéité d'une tribune à l'Espace 1000 Sources à Bugeat   | 38 000 €    |

## Le démarrage de travaux pour les opérations suivantes :

- Le remplacement des stores à l'immeuble Ramon à Tulle 15 000 €
- Le réaménagement des réserves au collège de Meymac 50 000 €

## L'achèvement des études de conception des opérations suivantes :

- Le déplacement de l'internat à l'externat au collège d'Égletons 600 000 €
- La réfection des locaux de vie du CERB de Lubersac 150 000 €
- La réfection des locaux de vie du CERB d'Ussac 100 000 €
- Le déplacement de la MSD de Meymac au PNR 180 000 €
- La réfection des sols en cuisine au collège d'Ussel 83 000 €

## La poursuite des études de conception des opérations suivantes :

- La restructuration des locaux de vie du CERBP de Beynat ;
- La modernisation des locaux de la Bibliothèque Départementale de Prêt ;
- La réorganisation de l'externat au collège d'Ussel ;
- La réfection des sanitaires du préau au collège Maurice Rollinat à Brive ;
- La création d'un vestiaire pour les agents et l'aménagement du préau au collège de Larche ;
- La modernisation des locaux techniques du CERBP de Treignac.

## ■ Réaliser les objectifs de maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en améliorant le patrimoine bâti dans le respect des exigences réglementaires

- Suivi de la gestion énergétique à partir du logiciel Mettrix et pilotage des consommations des sites les plus énergivores avec le télé suivi des courbes de charges
- Nécessité de concevoir une gestion patrimoniale dynamique passant par l'élaboration d'un cahier des charges pour l'acquisition d'un outil de gestion et de pilotage patrimonial
- Réflexion sur l'organisation de l'achat de l'énergie et les conditions de gestion des contrats de chauffage (internalisation du suivi des prestataires) pour faire face aux enjeux de l'ouverture à la concurrence du marché de l'énergie
- Élaboration d'un Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmé) validé lors de la séance plénière du 26 juin 2015.





## Routes

Le Département de la Corrèze entretient un réseau de 4 697 km de voirie utilisé quotidiennement pour l'activité socio-économique.

La politique mise en œuvre et les moyens mobilisés participent au développement de nos territoires avec des travaux et projets structurants de desserte économique et d'interconnexion avec les grands réseaux autoroutiers.

La mission principale confiée à la direction des Routes est de faciliter l'utilisation quotidienne du réseau routier départemental. Dans ce cadre, sont réalisés des aménagements permettant d'améliorer la sécurité, l'entretien de nos infrastructures, et un service permanent pour favoriser la mobilité des usagers.



### I – LES GRANDES OPERATIONS ROUTIERES

L'année 2015 a permis de réaliser :

- l'avant-dernière tranche de la déviation Est d'Ussel en créant la liaison avec la RD 982 qui permettra à terme d'éliminer le trafic en transit et d'améliorer le cadre de vie dans l'agglomération ;
- des travaux de rectifications localisés sur la RD 982 Neuvic -section Vent-haut vers Vent-Bas.

Au-delà des travaux, elle a aussi permis de relancer les études nécessaires aux travaux de demain dans le cadre de "Routes 2025".

### II – L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS D'AUTRES COLLECTIVITES

Chaque année des communes s'engagent dans l'amélioration du cadre de vie avec des travaux sur les traverses d'agglomération. Dans ce cadre, 710 000 € ont été mobilisés pour accompagner la démarche en réalisant des travaux de chaussées.

### III – LA MODERNISATION ET L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES

La démarche s'inscrit dans la dynamique d'amélioration qualitative et sécuritaire.

Pour la première fois depuis la mise en place de "Route Durable", l'objectif fixé à 245 km/an d'amélioration du réseau routier a été dépassé avec une réalisation de 284 km.

Réseau	Renouvellement	Linéaire km	Objectif km/an	2015	2014
Structurant	15 ans	444	29,6	38	28
Liaison	18 ans	552	30,7	35	27
Dessertes	20 ans	3 701	185	211	187
		4 697	245,3	<b>284</b>	242

Notre patrimoine ouvrages d'art, riche de 1 000 ouvrages de franchissement, 2 000 murs de soutènement, et 10 tunnels n'a pas été oublié. Des travaux de pérennisation ont été réalisés sur 13 d'entre eux, en particulier sur la RD 940 pont de Beaulieu, RD23 - Protection des murs de berges "Quai Continsouza" à Tulle, et RD16 Pont du Chambon entre Lapleau et Soursac.

### IV – LES SERVICES AUX USAGERS

L'organisation en place permet de mobiliser en permanence des moyens pour améliorer le service à l'utilisateur, en particulier en service hivernal, avec 58 unités d'intervention et plus de 310 agents mobilisables. En 2015, c'est près de 2 800 tonnes de sel et 3 000 tonnes de pouzzolane qui ont été répandues.

Mais c'est aussi 370 interventions tout le long de l'année dans le cadre d'incidents ou accidents.

## V – LA GESTION DU DOMAINE PUBLIC

La gestion du domaine public a nécessité 2 933 instructions et actes :

Arrêtés de circulation	1 336	Analyses de circulation	188
Avis sur projets d'urbanisme	392	Transports exceptionnels - avis	89
Sollicitations instruites	171	Acquisitions foncières - dossiers	170
Conventions travaux et partenariat	93	Avis sur certificat d'urbanisme et permis de construire	394
Déclassement de RD	5	Instruction de cartes communales, P.L.U.	95



## CHIFFRES CLÉS

Montant total des dépenses consacrées aux routes départementales : **19,74 M€**

Grandes opérations routières : **1,97 M€**

Modernisation des infrastructures : **10,59 M€**

Entretien : **4,64 M€**

Aménagements de sécurité : **1,16 M€**

Service hivernal : **1,38 M€**

## Parc routier départemental



Sa mission essentielle est la mise à disposition de moyens pour la collectivité et plus particulièrement pour la direction des routes :

- location et maintenance du matériel nécessaire à l'activité de la régie routière ainsi qu'à d'autres directions de la collectivité ;
- activité de négoce y compris pour d'autres collectivités ;
- maintenance de la signalisation horizontale ;
- installation ou réparation des dispositifs de retenue ;
- entretien spécialisé.

Ces objectifs s'inscrivent dans la politique routière globale de la collectivité, que ce soit pour la gestion de la flotte matériel, l'approvisionnement en matières et pièces détachées, la sécurité ou la gestion des moyens mis à disposition dans le cadre de l'entretien du patrimoine routier.

La flotte est composée de 490 véhicules et matériels dont 76 camions (57 réservés au service hivernal), 68 fourgons, 33 tracteurs et 111 véhicules de liaison.

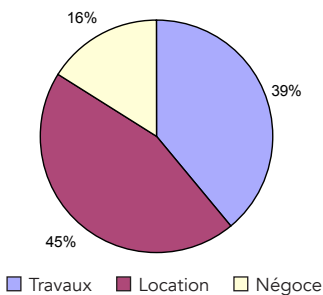
L'ensemble des activités décrites ci-dessus participe à la réalisation du budget annexe dont le pilotage est assuré au niveau de la Direction des Routes. Le montant total des prestations réalisées sur l'exercice pour l'ensemble de l'activité travaux, location et négoce s'élève à 8 030 025,35 € :

- Location : 3 598 865,13 €
- Négoce : 1 301 027,60 €
- Travaux : 3 130 132,62 €

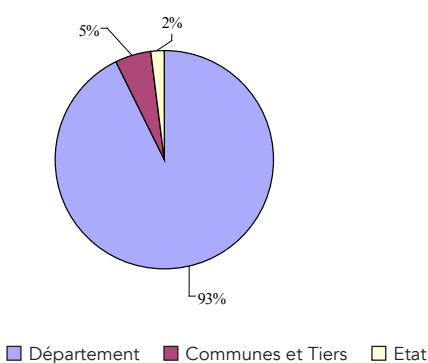
### CHIFFRES CLÉS

En 2015, ...

#### Nature d'activité



#### Tiers





Le Laboratoire Départemental d'Analyses (LDA 19) intervient en santé animale, en hygiène alimentaire et dans le domaine de l'eau et l'environnement. Sa principale activité est la réalisation d'analyses biologiques ou chimiques. Le Laboratoire accompagne les industriels, les éleveurs et les collectivités de notre département pour la réalisation des analyses qui incombent à leurs activités, qu'elles soient réglementaires ou qu'elles participent aux contrôles internes des procédés.

Historiquement le Laboratoire Départemental réalisait des analyses dans le domaine vétérinaire et le contrôle de la qualité microbiologique des aliments. Le LDA 19 a depuis plus de vingt ans élargi son panel d'analyses aux matrices de l'eau et de l'environnement et en 2015 près de 50 % de ses recettes d'activités ont été réalisées dans ce domaine.

Depuis 15 ans, le Laboratoire investit dans du matériel de chimie performant et a fait valoir auprès du COFRAC ses compétences dans le développement et la validation de méthodes d'analyses. Aujourd'hui les activités du laboratoire de la Corrèze en matière de chimie de l'eau et des aliments dépassent les frontières de notre Département :

- Le LDA propose des analyses de recherche de micropolluants (pesticides, hydrocarbures, composés organiques volatils - COV) aux laboratoires des départements voisins : Cantal, Creuse, Dordogne et Haute-Vienne.
- Le LDA 19 effectue des recherches de contaminants (résidus de médicaments vétérinaires, promoteurs de croissance, métaux lourds, radioéléments...) dans les produits d'origine animale pour les contrôles de 21 Directions Départementales de la Protection des Populations réparties sur toute la France.

Sur un plan financier, le Laboratoire a obtenu de meilleurs résultats que les années précédentes. Les marchés de l'Agence de l'eau et ceux du contrôle sanitaire de l'Agence Régionale de Santé du Limousin ont apporté, cette année encore, une activité soutenue. Ainsi le laboratoire, pour la 15<sup>ème</sup> année consécutive, a pu maintenir son autonomie financière sans percevoir de subvention d'équilibre du Conseil départemental.

## A / ANALYSES

Cette année, le Laboratoire a traité :

- **231 000** échantillons en santé animale (immunologie, bactériologie, parasitologie, biologie moléculaire)
- **20 500** échantillons dans le domaine de l'eau et de l'environnement (chimie et microbiologie)
- **7 500** échantillons en hygiène alimentaire (contrôle de qualité et de salubrité des aliments)
- **1 750** échantillons pour la recherche de contaminants de l'élevage et de la chaîne alimentaire (molécules interdites, résidus de métaux lourds, de pesticides...).

**BUDGET : 4 800 000 €** dont **521 000 €** en investissement

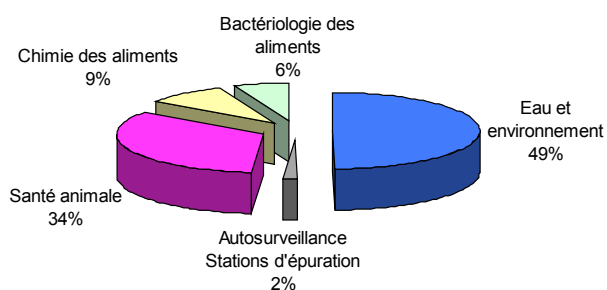




## B / RECETTES

- **49 %** des recettes proviennent de l'activité eau et environnement
- **34 %** du volet santé animale
- **9 %** de la recherche des contaminants chimiques dans les aliments
- **6 %** des analyses alimentaires
- **2 %** des prestations de conseil.

RECETTES 2015 du LDA 19



EFFECTIF : 52 agents permanents et 54 ETP en 2015

52 agents permanents travaillent au Laboratoire. Des renforts saisonniers viennent compléter l'effectif : en hiver pour la réalisation des analyses dans le cadre de la prophylaxie des cheptels corréziens et en été pour la réalisation des prélèvements et analyses des eaux de loisirs (piscines, baignades...).

L'effectif en équivalent temps plein (ETP) était de 54 en 2015.

Le chiffre d'affaires par équivalent temps plein du Laboratoire est de 79 000 € HT.

La Direction de l'Autonomie et la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est chargée de piloter les politiques en faveur des personnes âgées et personnes handicapées en perte d'autonomie afin de garantir à chacune d'elles la possibilité de pouvoir continuer à vivre chez elles ou en établissement en respectant leur parcours de vie et leurs possibilités contributives.

Pour la mise en œuvre de ces politiques, cette direction s'appuie depuis octobre 2015 sur 2 services et 1 cellule opérationnelle pour mettre en œuvre l'ensemble des missions en faveur des publics handicapés et âgés.

### LE SERVICE GESTION DES ALLOCATIONS

Il assure l'instruction, la gestion et le versement de toutes les allocations telles que l'APA, l'Aide ménagère, la PCH, Aide sociale en établissement...

Ce service assure l'interface entre les droits des usagers inscrits dans le CASF (Code de l'Action Sociale et des Familles) et les règles d'ouverture et de versement de ces droits sur la base des règles et dispositions légales.

Il a donc en charge l'instruction, la notification des droits et le versement des aides financières associées.

A ce titre, il installe, organise, anime toutes les commissions ad hoc concourant au respect du droit des usagers et à la concertation sur les politiques sociales du Conseil départemental. Il s'agit notamment de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), des commissions aides sociales, des réunions d'information partenariales...

En sus, ce service assure l'exécution et le suivi budgétaire de l'ensemble des lignes de crédits consacrés aux personnes âgées/personnes handicapées.

### LE SERVICE EVALUATION

Il a en charge l'évaluation médicale ou médico-sociale de l'ensemble des demandeurs d'une aide ou d'un accompagnement.

Il traite à la fois de la reconnaissance de la perte d'autonomie (PA) ou du droit à compensation (PCH), du niveau du handicap, des droits ouverts, de l'orientation, du conseil, des préconisations y compris sur le plan de l'aménagement de l'habitat.

Ainsi, ce service traite de l'évaluation de la dépendance des personnes âgées au titre de l'APA, du taux d'incapacité des personnes handicapées et du droit à la PCH, de la reconnaissance de travailleur handicapé et des droits à l'AAH. et orientation en établissement, et pour les enfants de leurs droits à l'AEEH et aux orientations scolaires et post scolaire.





## Autonomie et MDPH



### LA CELLULE COORDINATION DE L'OFFRE D'AUTONOMIE

A côté des 2 services fonctionnels assurant la prise en charge complète de toutes les demandes PA/PH, est installée une cellule qui a vocation :

- à décliner en proximité sur les territoires la politique départementale de soutien à l'autonomie (PA/PH + établissements) en lien avec les acteurs du territoire ;
- à analyser et évaluer l'offre de besoin en vue de nourrir les orientations départementales en matière d'offre d'accueil sur le territoire tant sur les services concourant au maintien à domicile que pour l'offre d'hébergement ;
- à conforter et piloter le réseau de proximité constitué de l'ensemble des Instances de Coordination de l'Autonomie ;
- à participer à la mise en œuvre des politiques de parcours des usagers en animant la coordination générale.

A noter que ces 3 services regroupent au sein de leur organisation quotidienne l'ensemble des agents qui sont mis à disposition du GIP MDPH pour une convergence de l'ensemble des dispositifs concourant à la prise en charge des personnes âgées et personnes handicapées. Cette convergence est également traduite au niveau du pilotage de cette politique où le même directeur assure la direction de la Direction de l'Autonomie et de la MDPH.

Ainsi l'ensemble des dispositifs mis en œuvre par cette direction se traduit par une enveloppe totale de crédits se décomposant comme suit au titre de 2015 :

Dépenses de fonctionnement	91 850 000 €
Dépenses d'investissement	30 051 996 €
Recettes Fonctionnement	1 617 000 €

Au 31 décembre 2015, nombre de bénéficiaires :

• Aide ménagère	179
• APA à domicile	5 113
• PCH à domicile	693
• PCH en établissement	25
• ACTP	240
• APA en établissement	3 232
• ASPA	496
• ASPH	703
	-----
TOTAL	10 681

Ainsi, fin 2015, ce sont 10 681 personnes qui bénéficiaient d'une prestation versée par le Conseil départemental liée à la personne d'autonomie (10 476 en 2014), soit + 2 % en 2015.

Sur 2015, outre la nouvelle organisation des services, les axes d'intervention principaux mis en place les années précédentes ont été développés ou renforcés, à savoir :

## I - L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN VUE DE FAVORISER LE MAINTIEN A DOMICILE

Cet accompagnement a été réalisé à partir d'évaluations conduites par des équipes pluridisciplinaires soit 28 agents qui se mobilisent pour conduire des évaluations en vue d'obtenir le versement d'allocations ou de soutien tels que l'APA, la PCH ou toutes autres prestations ou droits.

Au-delà du nombre de personnes aidées, le Conseil départemental est intervenu en 2015 pour garantir la possibilité du maintien à domicile en sécurisant et renforçant le rôle et la place des Instances de Coordination de l'Autonomie. Elle sont en effet le premier lieu d'accès à l'information pour les publics vulnérables tant personnes âgées que personnes handicapées et, dès juillet 2015, un travail a été engagé pour travailler avec elles à la refonte de leur statut.

Dans le même temps a été lancé le travail sur le nouveau périmètre de ces réseaux de proximité en lien avec le nouveau découpage canton et intercantonal.

Des dialogues de gestion ont été lancés pour nourrir et élaborer la prochaine convention 2017-2019.

Dans le même sens, le Département s'est engagé à côté de l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour l'expérimentation PAERPA (Parcours des Personnes Agées en Risque de Perte d'Autonomie) sur la Basse Corrèze. Un dispositif qui s'adresse aux personnes âgées de + 75 ans dont l'autonomie risque de se dégrader et qui a vocation à éviter les points de rupture du parcours de soins et de vie de la personne âgée en actionnant tous les acteurs dans une approche commune. Cette convention cadre a été signée le 10 avril 2015.

## II - LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'HEBERGEMENT

### A / LES PERSONNES AGEES

Le Département dénombre 46 établissements qui accueillent des personnes âgées dépendantes.

Ils sont répartis géographiquement à hauteur de :

- 11 sur l'arrondissement d'Ussel
- 19 sur l'arrondissement de Tulle
- 16 sur l'arrondissement de Brive.

Au 31 décembre 2015, 3 232 personnes bénéficiaient de l'APA en établissement dont 2 784 en établissements corréziens et 448 hébergées hors Département.

Par ailleurs, on recensait 496 bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement dont 42 bénéficiaires hébergés dans les établissements hors Département.

Un travail important a été mené en 2015 concernant les procédures de récupérations sur succession des bénéficiaires de l'aide sociale. Un diagnostic a été réalisé actant à la fois des délais de récupération très longs et un retard important dans le traitement des dossiers. Un travail de fond a été mené pour, d'une part, épurer le stock de dossiers en attente qui a conduit d'ailleurs à un niveau de récupération pour 2015 très supérieur aux années antérieures (Recettes succession + succession : 1 347 000 € en 2015, 894 000 € en 2014 soit + 452 000 €) et, d'autre part, conclure un protocole de collaboration avec la Chambre départementale des Notaires pour faciliter l'aboutissement des recours en récupération.



## Autonomie et MDPH



### B / LES ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES HANDICAPÉES

Le Département dispose de 24 établissements permettant d'accueillir des personnes handicapées :

- 10 sur l'arrondissement d'Ussel
- 9 sur l'arrondissement de Tulle
- 5 sur l'arrondissement de Brive.

Au 31 décembre 2015, ce sont 584 personnes handicapées accueillies en établissements corréziens et 119 hors Département.

- 187 en Foyer d'Hébergement dont 32 hors Département
- 241 en Foyer Occupationnel et 29 en accueil de jour dont 41 FO hors Département et 2 accueil de jour hors Département
- 204 en EHPAD dont 19 hors Département
- 43 en Foyer d'Accueil Médicalisé dont 25 hors Département.

### III - LES RELAIS ET RÉSEAUX DE PROXIMITÉ

#### A / L'INSTANCE DE COORDINATION DE L'AUTONOMIE : INFORMATION - COORDINATION - SERVICES

Dans l'attente de la nouvelle reconfiguration des instances, ces réseaux de proximité ont continué à intervenir sur les missions socles en 2015 et à apporter des services spécifiques aux personnes handicapées et personnes âgées du territoire. Une enveloppe de 1 255 109 € a été versée pour soutenir les Instances de Coordination de l'Autonomie pour leurs missions quotidiennes.

Ainsi en 2015, les services de portage de repas ont assuré la livraison de 418 987 journées alimentaires à destination de 770 personnes. Un service indispensable aux personnes âgées isolées pour lequel le Conseil départemental a apporté un soutien spécifique de 248 094 €.

De même, pour le fonctionnement du service mandataire des ICA, un soutien de 107 000 € a été versé.

En 2015, et en lien avec la nouvelle répartition des services, les coordinatrices territoriales se sont rapprochées de chaque ICA pour impulser une dynamique de territoire en lien avec les personnes ressources des territoires. A cette fin, une offre de formation a été construite pour poursuivre la professionnalisation de ces acteurs du territoire (ex : formation en lien avec FEPEM et DIRECCTE sur le particulier employeur, questions juridiques, nouveaux statuts des ICA...).

#### B / L'AGRÉMENT FAMILIAL

L'agrément accueillant familial : Le Président du Conseil départemental est sollicité pour la délivrance de l'agrément "accueil familial".

En 2015, le Département de la Corrèze comptabilisait 42 accueillants familiaux :

- 10 sur arrondissement d'Ussel
- 16 sur arrondissement de Tulle
- 16 sur arrondissement de Brive.

Les agréments permettent d'accueillir 72 personnes dont :

- 16 sur Ussel
- 31 sur Tulle
- 25 sur Brive.

Chaque agrément précise, outre le nombre, la typologie des publics.



#### IV - LE LANCEMENT DE NOUVELLES ACTIONS

■ En 2015, le Département a lancé un diagnostic global sur l'attribution et le versement de l'APA à domicile en Corrèze. Cette étude a démontré un taux de prévalence des personnes âgées bénéficiaires de l'APA en Corrèze supérieur à la moyenne des autres départements de même strate (+ 2 %). Cet élément mis en lien avec l'étude détaillée de chaque composante du plan d'aide moyen en Corrèze, a conduit à réformer les conditions d'attribution de l'APA à domicile. Une action indispensable pour maintenir les dépenses d'APA et sauver le modèle social du maintien à domicile personnes âgées en place. Un rapport a été voté en décembre 2015 pour mettre en œuvre de nouvelles modalités d'intervention au 1er février 2016.

■ Lancement des dialogues de gestion avec chaque Instance de Coordination de l'Autonomie pour préparer les nouvelles conventions fin 2016.

■ Participation de la MDPH 19 au dispositif "Une Réponse Accompagnée Pour Tous" dans l'objectif d'éviter toute rupture de parcours pour toute personne handicapée accompagnée, mis en place à compter d'avril 2016.



## L'aide sociale à l'enfance



L'Aide Sociale à l'Enfance assure la prise en charge éducative et financière de 467 enfants qui sont confiés, soit par leurs parents dans un cadre administratif, soit dans un cadre judiciaire, au Président du Conseil Départemental. En complément, l'ASE assure, depuis le 1er novembre, l'ensemble des mesures éducatives à domicile (administratives ou judiciaires) et suit dans ce cadre, au sein des familles, 648 enfants.

Le budget consommé en 2015 a été de 16,7 M€.

### I - LA CELLULE PLACEMENT FAMILIAL

En charge du recrutement, de la gestion statutaire, de la formation et de la professionnalisation des assistants familiaux, cette cellule a poursuivi les actions d'information, puis d'intégration de nouveaux professionnels. Au 31 décembre 2015, le Conseil Départemental employait 184 assistants familiaux qui prenaient en charge au quotidien 348 enfants.

Le budget réalisé en 2015 dans ce cadre a été de 8,9 M€.

### II - LA PLATEFORME ORIENTATION CELLULE (POC)

La POC est garante de la réception et du traitement des informations préoccupantes. En complément de ce rôle la POC a continué sa mission d'information sur l'Information Préoccupante (IP) et sur les procédures de déclaration d'un danger auprès des partenaires du Département.

En 2015 :

- 616 Informations Préoccupantes
- 40 : nombre total de Commissions Départementales des Informations Préoccupantes (CDIP), nombre égal à celui de 2014.

Les plus grands émetteurs d'Informations Préoccupantes (IP) : le CD (service social de secteur - 169 IP), l'Éducation Nationale (92 IP) puis le Parquet (88 IP). Nombre transmissions au parquet : 125 en 2015, 111 pour 2014, 91 en 2013.

### III - LE POLE RESSOURCES ET LE POLE PROJET POUR L'ENFANT

#### ■ Le pôle ressources

Suite à la réorganisation du service, intégration de la gestion administrative des mesures à domicile (Aide Éducative à Domicile -AED-/Action Éducative en Milieu Ouvert -AEMO-) et de la gestion de la rémunération des assistants familiaux.

#### ■ Le pôle projet pour l'Enfant

Ce Pôle a accueilli 21 nouveaux référents éducatifs permettant ainsi de mettre en œuvre les mesures à domicile (AED/AEMO).

#### • Les mesures à domicile

Au 31 décembre 2015, **648 enfants bénéficiaient d'une mesure à domicile** :

- **273 dans un cadre administratif** (Aide Éducative à Domicile)
- **375 dans un cadre judiciaire** (Action Éducative en Milieu Ouvert).

#### • Le placement

Au 31 décembre 2015, **467 enfants étaient pris en charge par l'ASE dont** :

**a) 390 enfants ont été confiés à l'ASE dont :**

- mineurs confiés en assistance éducative : 294
- mineurs confiés en tutelle d'état : 37
- mineurs en délégation d'autorité parentale : 15
- enfants en accueil provisoire mineurs : 20
- enfants en accueil provisoire majeurs : 24

Sur ces 390 enfants **348** sont placés en famille d'accueil ; **42** en Etablissements. Il y a **37** Mineurs Etrangers Isolés, dont 12 accueillis en 2015 dans le cadre de la circulaire TAUBIRA.

**b) 77 enfants en placement font l'objet d'un placement direct financé par l'Aide Sociale à l'Enfance dont :**

- mineurs placés auprès d'un établissement : 52
- mineurs placés auprès d'un tiers digne de confiance : 25

Après une nette augmentation en 2014 (+ 40, soit 8,4 %), nous revenons à un nombre d'enfants pris en charge équivalent à 2013 (473 contre 390 en 2015).

**c) L'accueil parents-enfants :**

L'ASE a pris en charge dans ce cadre 19 situations familiales (après une évaluation partagée entre l'ASE et le SIAO (Service Intégré de l'Accueil d'Orientation) réparties de la façon suivante : 16 au CDE, 1 à La Providence, 2 à Solidarelles.

**IV - LES AUTRES MISSIONS DU SERVICE ASE****a) Mesures ad' hoc et tutelles aux biens et tutelles exercées par l'A.S.E au 31/12/2015 :**

L'administrateur ad'hoc se charge de mettre en place la défense de mineurs victimes et de la gestion des tutelles.

- mesures ad' hoc : **42 dossiers**
- mesures de tutelles aux biens (gestion de fonds) : **69 dossiers**

**b) L'adoption :**

- 2 enfants recueillis dès leur naissance dans le cadre de l'accouchement sous X
- 47 familles sont titulaires d'un agrément en cours de validité
- 11 demandes d'agrément en vue d'adoption contre 13 en 2014 et 17 en 2013
- 6 enfants ont été confiés dans le cadre de l'adoption nationale
- 7 enfants ont été confiés dans le cadre de l'adoption internationale.

Le budget réalisé en 2015 a été de 16,7 M€ :

- 696 000 € ont été dédiés aux missions de prévention (secours, allocations mensuelles, subventions...)
- 9 M€ pour le placement familial
- 7 M€ pour l'accueil en établissement
- 23 000 € pour le soin des mineurs.



## La protection maternelle et infantile



En 2015, le service de PMI a poursuivi l'application du projet de service défini par une politique départementale de santé publique en direction des familles.

L'objectif du service PMI est de promouvoir la santé globale des enfants corréziens de leur naissance (pour ceux nés en Corrèze) à leur autonomie, tout en soutenant leurs parents.

Les axes retenus sont les suivants :

### ■ La planification et l'éducation familiale

Le Conseil Départemental délègue aux trois centres hospitaliers du Département (Ussel, Tulle et Brive), la gestion de trois centres de planification familiale.

En 2015, **175** mineurs ont été reçus sur le site d'Ussel, **1 665** sur le site de Brive et **239** sur le site de Tulle. **800** collégiens de la classe de troisième du secteur d'Ussel ont bénéficié de séances d'information collective sur la vie affective et sexuelle en milieu scolaire, **1 090** sur le secteur de Brive et 746 pour le site de Tulle).

La charge financière s'élève à **240 000 €** pour le Conseil départemental.

### ■ L'accompagnement médical des familles

En 2015, **1 821** déclarations de grossesse ont été traitées par le service de PMI et **1 914** enfants sont nés en Corrèze. Le taux de natalité qui s'était maintenu pendant 10 ans a diminué de **100** naissances en 2015 (on comptait **2 013** naissances en 2014).

**232** séances de préparation à l'accouchement ont été assurées par les deux sage-femme du service de PMI et **100** femmes enceintes ont pu en bénéficier.

**400** visites à domicile ont, par ailleurs, été réalisées et **180** femmes ont été suivies à domicile.

Les **16** puéricultrices ont effectué environ **2 000** visites à domicile en post-natal précoce et **1 445** enfants ont été concernés.

Les puéricultrices participent également au bilan réalisé en maternelle pour les enfants de Moyenne section concernant la tranche d'âge 4-5 ans. Le bilan permet un dépistage des troubles visuels et auditifs, un repérage des troubles du langage, et une évaluation du développement global des enfants.

Les **4** médecins de PMI ont aussi assuré des **Consultations de Nourrissons** (**589** ont été réalisées en 2015) sur différents sites du Département.

Les vaccins obligatoires peuvent être fournis aux parents sans couverture sociale ou en grandes difficultés. **9 000 €** ont été nécessaires pour financer l'achat des vaccins. La plupart des consultations de nourrissons donnent lieu à **une télétransmission** et génère **28 €** de recette par acte télétransmis. En 2015, les recettes s'élèvent à **40 000 €**.

L'orthoptiste du service de PMI effectue également des bilans visuels pour les enfants de 0 à 6 ans dans les MSD de Brive Ouest, Uzerche, Tulle, Argentat et Egletons. **508** enfants ont bénéficié de ce bilan en 2015. Cela a représenté 127 journées de consultations. **158** enfants (soit **31 %**) ont été orientés vers un spécialiste pour prise en charge d'un trouble visuel.

### ■ La protection de l'enfance

En 2015 les puéricultrices de PMI ont participé à **107** Informations préoccupantes dans le cadre de la transversalité avec le service de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Les enfants de moins de 6 ans confiés au Conseil Départemental bénéficient systématiquement d'un bilan médical par un médecin de PMI. Le médecin de PMI est aussi à disposition pour toute question d'ordre médical concernant chaque enfant placé, et cela quelque soit l'âge des l'enfant.

Les puéricultrices participent aux enquêtes d'agrément pour les assistants familiaux. Au 31 décembre 2015, **122** assistants familiaux étaient agréés pour **333** places autorisées pour des mineurs âgés de 0 à 21 ans ; **15** nouveaux agréments ont été accordés en 2015.

### ■ L'accueil Jeunes Enfants

Au 31 décembre 2015, **1 190** assistantes maternelles étaient agréées pour **4 014** places d'accueil autorisées. En 2015, **3 200** enfants ont été confiés à des assistantes maternelles agréées. Le Conseil départemental participe financièrement à la formation obligatoire (60 heures) des assistantes maternelles, le coût représenté par cette opération en 2015 s'élève à **13 451 €**.



## Action sociale



### FAITS MARQUANTS

En 2015, ...

- Une réorganisation des Maisons de la Solidarité Départementale : **5** chefs de services pour **12** MSD avec **5** grands secteurs :
  - Brive-Est et Argentan - Meyssac
  - Brive centre
  - Brive Ouest et Juillac
  - Tulle et Uzerche
  - Ussel, Bort-les-Orgues, Meymac et Egletons.

■ Toujours dans le cadre de la réorganisation des services, les travailleurs sociaux Enfance préalablement placés sous l'autorité hiérarchique des chefs de service de MSD sont revenus sous celle du chef de service de l'Aide sociale à l'Enfance.

L'action sociale s'adresse à un public de tous âges quelles que soient ses problématiques et relève des missions réglementaires du Conseil départemental.

Les agents du service social sont présents sur l'ensemble du territoire. Cette couverture départementale se traduit par la présence de 12 Maisons de la Solidarité Départementale (MSD), 46 sites de permanence et des visites à domicile.

Les équipes des MSD sont constituées, sous l'autorité hiérarchique et technique d'un Chef de service (à l'exception de Brive Ouest et Juillac avec la présence d'un encadrant de proximité qui assure l'encadrement technique des équipes) d'assistantes sociales, de conseillers en économie sociale et familiale, de secrétaires, de référents professionnels du rSa rattachés au chef de service insertion, de travailleurs sociaux enfance en charge de l'exercice des mesures éducatives et judiciaires rattachées depuis le mois de novembre 2015 au chef de service ASE et de 2 psychologues.

Un pool de remplacement, constitué de 2 assistantes sociales, 2 secrétaires et d'1 travailleur social enfance assurent les remplacements sur tout le territoire départemental.

Un petite équipe administrative (3 agents) gère les mesures d'accompagnement social personnalisé (MASP) le Fonds de secours départemental (FSD).

### I - LES ACTIVITES DES ASSISTANTES SOCIALES DE POLYVALENCE DE SECTEUR

L'activité des assistantes sociales de polyvalence de secteur s'adresse aux publics, personnes seules ou foyers avec ou sans enfants ; quels que soient leur âge, leur situation sociale ou professionnelle, dans le cadre d'un accompagnement ou d'une aide administrative ou financière.

Ces agents apportent aide et conseils en termes d'accès aux droits, de prévention et de protection de l'enfance en risque de danger ou en danger, de protection de personnes vulnérables d'insertion sociale... Leurs missions consistent à accueillir, évaluer la demande et la situation, orienter si nécessaire et accompagner vers les dispositifs adaptés.

#### ■ L'activité des assistantes sociales se traduit :

- en MSD par 290 permanences sociales par mois
- hors MSD : 172 permanences sociales

Soit 462 permanences par mois auxquelles s'ajoutent des visites à domicile et des entretiens sur rendez-vous.

#### ■ L'activité des assistantes sociales s'inscrit dans les grands axes suivants :

- Soutien à l'enfance et à la famille
  - 397 évaluations d'informations préoccupantes réalisées
  - 229 demandes ont été formalisées pour la mise en place d'interventions de technicienne en intervention sociale et familiale ou d'aides à la vie sociale
  - 669 demandes d'allocations mensuelles pour 580 familles et 747 demandes de secours d'urgence pour 767 familles.

#### • Soutien et accompagnement des bénéficiaires du rSa

A ce titre, 2 599 interventions réalisées dans le cadre du rSa : demandes administratives d'accès aux droits, signatures des contrats d'engagements réciproques, renouvellement, mobilisation des aides individuelles dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion.



- Soutien aux personnes en difficulté par l'activation d'aides financières
  - 334 demandes d'aides ont été sollicitées auprès du fonds de secours départemental et 207 aides accordées pour un montant global de 60 509,13 € ;
  - 1 850 demandes ont été formalisées au fonds de solidarité logement pour aider les personnes à accéder à un logement, s'y maintenir (énergie, mobilier de 1<sup>ere</sup> nécessité) ou rechercher un nouveau logement ;
  - 735 demandes ont été adressées aux centres communaux d'action sociale et 551 orientées vers des associations caritatives en complément des autres aides mobilisées.

- Evaluation de situations via les enquêtes sociales

Le service social effectue de nombreuses enquêtes sociales de natures variées :

- 451 enquêtes transmises par les services de l'Etat
- 36 enquêtes transmises par le Parquet (au titre des adultes vulnérables)
- 145 enquêtes relatives à des violences intra familiales
- 31 évaluations d'agrément d'assistants maternels
- 5 évaluations d'agrément d'assistants familiaux
- 1 agrément accueillant familial.

- Actions collectives et ou partenariales

Ces actions complètent les missions individuelles pour répondre de manière collective avec ou sans les partenaires traditionnels de l'action sociale aux besoins repérés sur un territoire donné, on peut citer :

- En Basse Corrèze - un partenariat varié :
  - avec les centres sociaux et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) dans le cadre de l'opération VAC Familles pour permettre à des familles de partir quelques jours en vacances l'été ;
  - avec la ville de Brive dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale mis en œuvre sur les quartiers ;
  - avec le commissariat de Brive, pour traiter les situations de détresse familiale, violences intra familiales et prévenir la délinquance des mineurs.
- En Moyenne Corrèze : participation du service social aux travaux du réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents avec l'Éducation nationale.
- En Haute Corrèze : un atelier santé en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Ussel et la coordination d'actions avec les autres intervenants du territoire : mission locale, réseau d'alcoologie de Haute Corrèze, instances de coordination de l'autonomie...

## II - L'ACTIVITE DES CONSEILLERS EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE (CESF)

4 CESF ont réalisé 88 accompagnements en aide éducative budgétaire (AEB) et 44 en aide éducative sociale et familiale (AESF).

Ils ont réalisé 112 évaluations préalables à la mise en place des mesures d'accompagnements social personnalisé (MASP), mesures accordées aux personnes qui perçoivent au moins une prestation sociale et "dont la santé ou la sécurité est menacée par les difficultés qu'elle éprouve à gérer ses ressources".

Au 31 décembre 2015, 191 mesures actives pour un budget de 486 000 €.



## Insertion



### I - LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Le revenu de Solidarité active est un dispositif de solidarité qui s'adresse à un public en difficulté.

Il est financé par le Conseil départemental et versé sous conditions de ressources par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

Au 31 décembre 2015, **3 667** foyers corréziens ont un droit ouvert au rSa, soit une augmentation de **2,99 %** par rapport à l'année 2014.

Le montant de l'allocation versé par le Conseil départemental en 2015 aux organismes payeurs CAF et MSA s'élève à 16 969 667 €.

• **3 474** foyers relevaient d'une affiliation CAF et **193** foyers étaient ressortissants MSA.

A compter de Juillet 2015, il a été mis en place sur l'ensemble du département des réunions d'information et de contractualisation à destination des nouveaux bénéficiaires entrant dans le dispositif rSa.

On recense 59 réunions réparties sur 8 sites ce qui représente 708 personnes convoquées.

A la suite de ces réunions d'information et de contractualisation, un référent est nommé. Il accompagne le bénéficiaire tout au long de son parcours d'insertion et détermine avec lui, les actions à mettre en œuvre.

Ces actions alimentent les Contrats d'Engagements Réciproques qui doivent permettre aux bénéficiaires d'aller vers une insertion professionnelle durable.

En 2015, ce sont **6 031** Contrats d'Engagements Réciproques qui ont été rédigés dont 5714 validés.

La Commission de Réorientation et de Suspension du rSa (CRSA) est chargée d'examiner les dossiers pour lesquels les droits et les devoirs liés à l'attribution du rSa ne sont pas respectés.

Cette Commission est saisie dans trois cas :

- Absence de Contrats d'engagements réciproques (CER)
- Refus de CER
- Absences aux Réunions d'Information et de Contractualisation.

En 2015, elle a examiné 505 dossiers.

Dans ses délibérations, elle a émis 298 avis favorable à la réduction du rSa et 49 avis de radiation.

Il y a eu 27 recours devant le tribunal administratif.

### II - LA POLITIQUE MISE EN ŒUVRE EN FAVEUR DE L'INSERTION

Le Conseil départemental, dans le cadre de son Programme Départemental d'Insertion poursuit son soutien en faveur d'une diversification de l'offre d'insertion sociale et de la reprise ou du développement d'une activité professionnelle en faveur des bénéficiaires du rSa.

• Le Conseil départemental s'est engagé dans le cofinancement des aides versées aux employeurs pour **110** contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI) au sein des chantiers d'insertion du secteur de l'insertion par l'activité économique.

Ces contrats ouvrent des possibilités de retour à l'emploi pour des personnes qui en sont souvent le plus éloignées.

Le financement engagé sur 2015 s'élève à 161 980,18 €.

- Dans le même objectif, des Contrats d'Engagement vers l'Emploi (CAE) sont signés avec des structures type (EHPAD, Mairies et Associations...). Le Conseil départemental contribue au financement de ces postes. En 2015, 95 CAE ont été signés dont 13 (Auxiliaires de Vie Scolaire -AVS-) dans le cadre des établissements scolaires.

Le financement s'est élevé à 263 580,87 €.

- Dans le cadre de cette programmation, le Conseil départemental vient en appui à 53 porteurs d'actions et/ou d'activités sur l'ensemble du département qui œuvrent dans le champ de l'insertion sur les deux volets complémentaires, professionnel et social.

Le financement correspond à 917 330,55 €.

- Afin d'accompagner les bénéficiaires du rSa dans leur parcours d'insertion, des aides individuelles ont été attribuées. Elles sont majoritairement mobilisées pour améliorer les questions relatives à la mobilité (permis de conduire, achat ou réparation de véhicules, frais de déplacement...) et doivent s'inscrire dans une démarche d'accès ou de reprise d'emploi ou de formation.

Le montant des aides individuelles accordées s'élève à 81 937,10 €.

- Le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) Fonds partenarial (CAF, MSA, CD) est destiné aux jeunes âgés de 18 à 25 ans, qui rencontrent des difficultés. Il s'inscrit dans une démarche d'insertion sociale et/ou professionnelle.

En 2015, en lien avec les 3 Missions locales du Département auxquelles le Conseil départemental apporte en parallèle un soutien au fonctionnement, **865** aides financières individuelles ont été accordées principalement pour des motifs alimentaires, transport et aide au permis de conduire.

L'enveloppe engagée s'élève à 112 790,25 €.



## Centre Départemental de l'Enfance



### I - L'ACTIVITÉ

Sur l'année 2015, 223 personnes ont bénéficié d'une prise en charge par le Centre Départemental de l'Enfance, réparties entre deux publics comme suit :

	Accueil des mineurs	Accueil familial	Total
Présents au 01/01/2015	12	15 (8 parents + 7 enfants)	27
Nombre d'entrées en 2015	85	111 (25 parents + 86 enfants)	196
Total de prises en charge 2015	97	126	223
Nombre de sorties en 2015	85	119	204
<b>Nombre total de journées</b>	<b>4 306</b>	<b>3 160</b>	<b>7 466</b>
Suivis extérieurs	21 jours pour 1 jeune	30 jours pour 1 famille	

Globalement le nombre de personnes accueillies sur l'année reste stable, même si le nombre de journées d'hébergement est en légère baisse (- 7 %) notamment du fait de séjours plus courts.

### A / L'ACCUEIL DES MINEURS

Au cours de l'année 2015, 97 jeunes ont été pris en charge au CDE, contre 100 en 2014. Le nombre de journées réalisées sur le "pôle accueil mineurs" est en hausse de + 15%, avec 4 306 journées en 2015 contre 3 738 en 2014.

Le nombre de Mineurs Isolés Étrangers accueillis, le plus souvent durant la période d'évaluation, est en légère augmentation, soit 29 % des accueils contre 25% en 2014 (pays d'origine : Afghanistan, Angola, Bangladesh, Congo, Égypte, Guinée, Inde, Mali, Maroc, Niger, Pakistan).

### B / L'ACCUEIL FAMILIAL

En 2015, 30 familles ont été prises en charge, ce qui représente 126 personnes (adultes + enfants) contre 115 personnes en 2014. Malgré la hausse du nombre de personnes accueillies, le nombre de journées réalisées sur le "pôle accueil familial" est en baisse de - 26 %, compte tenu du plus grand nombre d'accueils relais dans le cadre des droits de visites et d'hébergement.



## II - ACTIONS RÉALISÉES

### En fonctionnement

#### ■ Auprès des jeunes :

- Poursuite des actions engagées avec la Maison des Adolescents au travers de soirées débats à thème, animées par différents professionnels, sur les sujets en lien avec les problématiques ou les inquiétudes des jeunes accueillis : les dangers d'internet, le risque incendie, l'accès au droit, les dangers de l'alcool, l'alimentation, la prise en charge des addictions, contraception et sexualité... ;
- 2 séjours de courte durée au Lioran, 1 séjour de courte durée à Arcachon ;
- Diverses sorties, activités culturelles, sportives et de loisirs tout au long de l'année ;
- Développement d'un projet sportif ayant abouti à la participation de jeunes du CDE aux "Foulées Tullistes" de 2015 ;
- 1 semaine canoë à la base de la Minoterie d'Uzerche ;
- Participation à la journée découverte des sports nautiques au lac de Marcillac ;
- La mise en place du projet d'espace culturel avec la création d'une bibliothèque interne au CDE et l'ouverture de deux points informatiques pour pouvoir rédiger courriers, CV, ou effectuer des recherches sur internet (dans un but précis en étant encadré par un éducateur).

#### ■ Auprès des 2 publics :

- Poursuite de l'atelier mensuel « mangeons mieux » : réalisation de repas avec des produits frais au CDE et sortie en ferme auberge ;
- Atelier de socio-esthétique, soins du visage et maquillage ;
- Participation à la journée des sports de l'UFOLEP.

#### ■ Auprès des familles :

- Poursuite du partenariat avec la Maison Des Adolescents et l'association « Inform'elles » pour réaliser des soirées à thème et des réunions d'information sur des sujets concernant les parents, les femmes et les jeunes adultes en général : l'alimentation, contraception, intimité et sexualité, les dangers d'internet, alcool et tabac, les dangers domestiques ;
- Développements des partenariats avec le milieu associatif afin d'aménager et de meubler les futurs logements des familles ;
- Participation aux "après-midis contes" de la médiathèque de Tulle ;
- Diverses sorties détente autour des plans d'eau du Département.

### En investissement

L'exercice 2015 a vu la poursuite d'une partie des travaux nécessaires à la finalisation de la rénovation complète du CDE, avec notamment :

- l'installation d'une aire de jeux sécurisée pour les jeunes enfants de l'accueil familial ;
- la mise en place d'un espace multimédia, et l'installation d'une bibliothèque au sein de l'accueil mineurs (avec le soutien de la Bibliothèque Départementale de Prêt) ;
- le rafraîchissements des locaux administratifs ;
- le renouvellement de différents équipements amortis et obsolètes.



## Service Education Jeunesse



L'année 2015 a été marquée par la création d'un nouveau service dénommé Éducation Jeunesse qui englobe les actions en faveur des collèges, de la jeunesse, des familles ainsi que le service civique.

Notre collectivité est en charge de 25 collèges publics et de 5 collèges privés, fréquentés par plus de 10 000 collégiens.

Le lancement de groupes de travail pour l'élaboration d'un guide des Agents des Collèges a également été un évènement marquant de l'année 2015.

### LES CHIFFRES CLES

■ 9 094 collégiens en collèges publics, soit 44 élèves de moins par rapport à la rentrée précédente.

■ 1 257 élèves en collèges privés, soit 28 élèves de moins par rapport à la rentrée 2014.

Au quotidien, le Conseil départemental met à disposition des collèges publics 250 agents en charge de l'accueil, l'entretien, la restauration et l'hébergement.

8 agents itinérants du Service Éducation Jeunesse (4 cuisiniers et 4 au service général) permettent d'assurer des remplacements "au pied levé" dans les collèges ayant des absences d'agents imprévues.

La Structure Mutualisée Départementale (SMD) assure maintenance, réparations et chantiers dans les établissements en matière de revêtement et finition, électricité, informatique, maintenance cuisine et espaces verts.

- Pour permettre aux établissements de fonctionner et d'assurer des conditions d'accueil et d'enseignement suffisantes, le Conseil départemental a versé aux 25 collèges publics en 2015 une dotation globale de fonctionnement de 2 745 114 €.
- Pour les collèges privés, l'aide au fonctionnement allouée à ces établissements s'est élevée en 2015 à 788 687 € (part personnel et matériel).

### LE BIO

En 2015, le dispositif BIO a été effectif auprès des 22 unités de restauration (plus de 6 876 demi-pensionnaires et internes), soit 67 817 opérations Bio. Cela représente une somme de 180 058,98 € d'achats de denrées bio pour les 22 restaurations.

Cette expérimentation n'induisant aucun surcoût pour les familles, le différentiel étant pris en charge par la Collectivité, cela a représenté un montant de subvention de 68 272 € qui a été versé aux 22 unités de restauration.

## SOUTIEN A LA JEUNESSE ET AUX FAMILLES

En complément des actions précédentes, le Département soutient la jeunesse et les familles dans le quotidien grâce à des aides à la scolarité (restauration, internat, enseignement supérieur), des aides aux voyages et à l'épanouissement (bourses pour classes de découverte, prime d'apprentissage) et divers dispositifs (École Entreprise).

En 2015 :

- les bourses pour classes de découverte ont été attribuées à 247 enfants pour 14 940 € ;
- l'aide à l'internat a bénéficié à 296 familles pour 87 953,60 € ;
- l'aide à la restauration scolaire au collège a bénéficié à 3 041 familles pour 425 833,65 € ;
- les bourses pour l'enseignement supérieur ont bénéficié à 501 étudiants corréziens. La totalité de cette aide s'élève à 247 200 € ;
- la prime d'apprentissage a été attribuée à 54 personnes pour une somme totale de 9 942 € ;
- l'opération école entreprise a bénéficié à 1 314 élèves et 49 entreprises.

## LE SERVICE CIVIQUE

Le Service civique a été mis en place par la loi du 10 mars 2015. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans sans condition de diplôme pour la réalisation d'une mission d'intérêt général sur une période de 6 à 12 mois indemnisée 467,34 € net par mois versés par l'État auxquels s'ajoutent 106,38 € versés par la structure d'accueil, soit un total de 573,72 €.

En 2015, le Département a consacré 44 156,87 € à ce dispositif.

- 7 jeunes ont effectué une mission de Service civique au Conseil départemental en 2015 sur des missions d'ambassadeur du Service civique.
- 81 jeunes ont bénéficié d'une aide individuelle de 400 € pour leur engagement citoyen.



## Service Sports



### LE BUDGET

La dotation globale s'est élevée à 1 772 360 € (fonctionnement et investissement).

### LES 6 AXES D'INTERVENTION

- Développer une politique sportive en faveur des jeunes.
- Favoriser l'accès au sport de haut niveau.
- Promouvoir le sport et valoriser l'image sportive du Département par un soutien aux grands événements.
- Concourir à une politique de soutien à l'emploi sportif.
- Favoriser le développement de l'Espace 1000 Sources Corrèze (Bugeat) et son utilisation par le mouvement sportif corrézien.
- Mettre en oeuvre un schéma départemental des sports de pleine nature.

### LES CLUBS SPORTIFS AMATEURS

- 309 clubs amateurs subventionnés pour un total de 558 399 €.

### LES COMITES DEPARTEMENTAUX SPORTIFS

- 53 comités subventionnés pour un montant total de 189 150 €.

### LES GRANDS EVENEMENTS SPORTIFS

- 41 grands événements sportifs soutenus pour un montant total de 124 900 €.

### LES ATHLETES INDIVIDUELS

- 38 athlètes aidés pour un montant total de 24 900 €.

### L'EMPLOI SPORTIF

- Profession Sport Corrèze Limousin a bénéficié d'une aide de 30 000 €.
- 6 contrats "emploi CNDS" ont reçu une aide complémentaire à celle de l'Etat pour un total de 27 450 €.

### LES STAGES A L'ESPACE 1000 SOURCES CORREZE (BUGEAT)

- 41 subventions ont été allouées (remboursement de 40 à 50 % du coût du stage effectué à Bugeat) pour un total de 133 803 €.

### LES SECTIONS SPORTIVES DES COLLEGES

- 16 sections sportives ont bénéficié d'une aide pour un total de 18 642 €.



## LE SCHEMA SPORTS NATURE

- Soutien au développement de la randonnée pédestre :
  - Aide au balisage et à l'entretien (12 porteurs de projet) : 31 047,00 €
  - Commande de 13 panneaux de départ : 7 764,80 €
  - Soutien à la randonnée (ouverture de chemins ruraux) : 1 482,00 €
  
- Quinzaine de la randonnée dans les écoles : 5 000 €

En 2015, 3 000 élèves (soit 1 enfant scolarisé sur 4) ont participé à cette opération. Une plaquette pédagogique est réalisée à cette occasion.  
Aide à l'entretien des sentiers de randonnée (ADRT/Insertion) : 24 000 €
  
- Pour sa 7ème édition, l'opération "Balades en Corrèze" a réuni du 4 juillet au 27 août 2015, 2 407 participants sur les 19 communes concernées, soit une moyenne de 126 personnes par balade et une évolution de + 11,5 % par rapport à 2014.
  
- Les Stations Sports Nature :
  - Aide au fonctionnement de 7 Stations Sports Nature : 99 035 €
  - Aide à l'achat de matériel au profit de 6 stations Sports Nature : 21 587 €
  
- Favoriser l'accès des jeunes aux sports nature : 18 494 € au bénéfice de 45 structures accueillant des enfants.
  
- La 12ème édition de "Cap sur les Sports Nature" s'est déroulée à la Station Sport Nature Oxygène Vallée de la Vézère de Voutezac le dimanche 4 octobre 2015.
  
- Fonds d'aide au développement des Sports Nature (subventions allouées pour l'aménagement de sites, l'acquisition de matériel et des opérations d'animation auprès des jeunes) : 27 101 €



## Service Culture & Patrimoine



### LA CULTURE

Le Conseil départemental s'investit depuis de nombreuses années sur les enseignements artistiques, le spectacle vivant et les pratiques amateurs en aidant des associations et des structures.

L'engagement du Conseil Départemental en direction de l'enseignement artistique et du spectacle vivant s'est concrétisé en 2015 par un investissement de :

- 459 172 € pour les écoles de musique
- 71 550 € pour les pratiques artistiques amateurs
- 379 800 € pour l'art dramatique
- 191 300 € pour les musiques actuelles
- 108 250 € pour les festivals
- 127 626 € pour l'éducation populaire
- 43 000 € pour la danse.

Par ailleurs, 67 000 € ont été consacrés au soutien des Arts plastiques, 58 400 € au Livre, 43 600 € au Cinéma et 39 590 € à des associations culturelles et d'animations (foyers, comités des fêtes, groupes folkloriques...).

En 2015 :

- 147 arrêtés de subventions (dont 13 d'un montant supérieur à 10 000 €),
- 10 conventions nouvelles de partenariat d'un montant supérieur à 23 000 €,
- 10 conventions triennales.

■ Des opérations de production gérées par le Conseil départemental dans le cadre de la politique culturelle départementale : Orchestre départemental des Jeunes et Atelier Choral départemental.

■ 10 129 élèves ont bénéficié du dispositif Collège au Cinéma (29 établissements participants).

■ 10 Compagnies ont été accueillies en 2015 dans le cadre d'une résidence artistique à Sédières.

### LE PATRIMOINE

En 2015, le bureau du Patrimoine a poursuivi l'aide technique offerte aux collectivités tout en les aidant à tirer parti des opérations de restauration patrimoniale afin d'améliorer l'ouverture des édifices concernés ou pour susciter de l'activité culturelle (Chartes de valorisation du Patrimoine).

D'autres actions ont été engagées :

- Réalisation d'une base de données dédiée aux centaines de professionnels qui travaillent dans le domaine de la conservation du patrimoine corrézien.
- Edition 2015 des Prix départementaux du Patrimoine, dont le nombre de participants associatifs a doublé en un an.
- Journées du Patrimoine : près de 4 000 visiteurs internautes qui ont parcouru la carte interactive ouverte à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine (JEP).
- Animations nocturnes issues du dispositif Bulles de sites intégré dans celui, plus sportif, des Ballades en Corrèze.

## LE PORTAIL DES ASSOCIATIONS

Le Conseil départemental a souhaité s'engager dans le long terme au côté des associations en créant l'Observatoire des Associations en 2006. Dès lors, l'Observatoire a recensé 5 918 associations (en activités) dont 1 100 subventionnées.

L'Observatoire concentre deux grandes missions :

- il conseille, assiste, oriente les associations ;
- un guichet unique pour le dépôt des dossiers de demande de subvention.

## LA RESIDENCE CORREZE

La Résidence Corrèze offre aux jeunes corréziens un pied à terre, à titre provisoire, en plein cœur de Paris, et favorise leurs recherches ultérieures de logement définitif.

En 2015, 160 demandes ont été enregistrées et 147 jeunes ont pu bénéficier de cette offre d'hébergement.

## LE DOMAINE DE SEDIERES

L'exposition estivale 2015 "Accordéons morceaux choisis" présentée à Sédières a attiré 2 900 visiteurs.

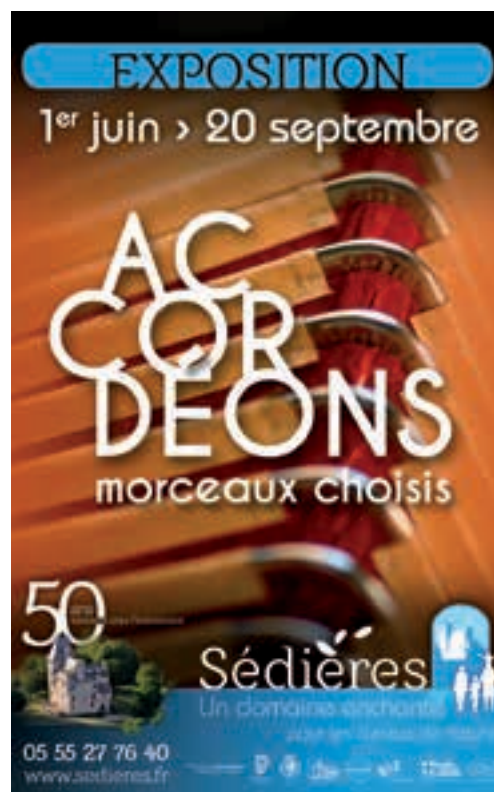
Ce sont plus de 4 850 personnes qui ont pu assister aux spectacles proposés : accueil des artistes Louis Bertignac, The Do et Brigitte notamment pour les Musiques Actuelles, Opéra, Cirque, Jeune Public et Journée Musiques Traditionnelles.

Les diverses activités offertes dans le cadre des animations de Pleine Nature, ainsi que Balades Nature et l'animation de la base VTT ont connu une belle fréquentation du public : 4 000 visiteurs.

En 2015, le Domaine de Sédières a accueilli près de 12 000 visiteurs.

## LE MUSÉE HENRI QUEUILLE

Le musée Henri Queuille a accueilli en 2015, 2 080 visiteurs qui ont pu, outre l'espace permanent consacré à la Résistance, visionner un film sur "la Résistance en Haute-Corrèze", et visiter l'exposition temporaire sur "Les chemins du souvenir".



## Musée de Sarran



### UN MUSÉE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Le musée se fonde sur la collection des cadeaux que le Chef de l'État a reçus dans l'exercice de ses fonctions.

La variété des collections du musée en fait un site consacré à l'histoire de notre temps où les objets sont présentés comme autant de traces de rencontres et d'événements internationaux marquants.

C'est un musée de questionnement qui pratique une approche interdisciplinaire de ses collections pour une meilleure compréhension du monde contemporain dans sa complexité.

Le champ d'action du musée est donc vaste, et s'adresse à un public le plus large possible.

Le musée du Président Jacques Chirac est labellisé "Musée de France".

### I - LA RECHERCHE

Le musée est régulièrement sollicité pour différentes recherches : iconographie, collections, documentation.

En 2015, 2 étudiants en Sciences Politiques (Paris, Strasbourg) ont conduit notamment à partir des collections du musée des études sur les cadeaux diplomatiques et les responsables politiques européens; les cadeaux protocolaires africains.

### II - LES COLLECTIONS

Un important travail de conservation préventive des collections a débuté en décembre 2014. Il a été poursuivi en janvier et février 2015 avec une intervention sur les objets en réserve visitable.

### III - LES BATIMENTS

A partir de mai 2015, des travaux ont été réalisés :

- remise en état de la toiture du bâtiment initial, de la terrasse côté entrée du musée ;
- travaux de peinture dans les salles d'expositions.

Une nouvelle centrale sécurité a été installée permettant d'améliorer considérablement la sécurité des collections.

Ces travaux ont été subventionnés par la DRAC Limousin à hauteur de 50 %.

### IV - UN SERVICE

Le restaurant du musée a ouvert ses portes, après trois années de fermeture.

Du 1er juillet au 30 septembre, les visiteurs ont eu le plaisir de bénéficier d'une restauration de qualité.

L'exploitation du restaurant est confiée à des professionnels du secteur privé.

### V - LES EXPOSITIONS

Le musée se veut un lieu d'interrogation sur des thématiques liées à l'échange entre les cultures et à l'histoire des institutions.

Les expositions permettent un élargissement de la thématique générale du musée tout en renouvelant l'intérêt des visiteurs.



### ■ L'exposition dossier

Elle offre un éclairage sur des thématiques liées à la collection. En 2015, l'expo dossier a présenté 20 gravures d'Abram Krol, illustrant le célèbre poème de Paul Valéry "Le cimetière Marin" (1920). A cette occasion, un livret a été réalisé ainsi qu'un jeu pour les enfants et une affiche.

### ■ L'exposition temporaire

3 juillet - 30 novembre 2015, " Jacques Chirac INSTANTANES"  
Cette nouvelle exposition est consacrée à l'ancien Président de la République à l'occasion du vingtième anniversaire de son élection à l'Élysée, à partir de clichés souvent inédits réalisés par Christian Vioujard dans les années 1970 à 1990.

Riche de milliers de clichés, Christian Vioujard a ouvert sa collection pour cette exposition, et illustre le destin d'un jeune député devenu homme d'État.

## VI - LA FREQUENTATION

Le musée est ouvert au public du 1er mars au 30 novembre du mardi au dimanche, soit 234 jours d'ouverture.

Il a accueilli 20 151 visiteurs dont 983 scolaires.

La fréquentation du musée du Président Jacques Chirac en fait le 1er musée du Département en termes de visiteurs, et le 3ème au niveau régional, après le musée des Beaux-Arts de Limoges entièrement rénové et le musée Adrien Dubouché.

## VII - LES EVENEMENTS

En 2015 des animations sont proposées au musée, elles permettent de fidéliser le grand public ainsi que le public scolaire.

### Les événements nationaux :

#### ■ Nuit européenne des musées

16 mai 2015 : 239 visiteurs (112 en 2014) de 10h à 18h ; les visiteurs ont pu découvrir gratuitement le musée.

#### ■ Journées du Patrimoine

19 et 20 septembre - 1166 visiteurs (+20%).

Les visiteurs, en plus des espaces du musée, ont pu découvrir les expositions temporaires et l'exposition dossier.

## VIII - LE PRÊT DE COLLECTION

- Club philatélique, Bugeat - Juin 2015
- Fondation Charles de Gaulle, Colombey-les-deux-églises - Juin à Novembre 2015
- Musée de la Résistance, Limoges - Janvier à Juillet 2015.



## Archives départementales



La collecte, la conservation, la valorisation et la transmission des sources de la mémoire collective sont des missions obligatoires du Conseil départemental, exercées par les Archives départementales.

Fin 2015, les Archives départementales conservaient presque 15 700 linéaires (ml) de documents sur support papier et plus de trois To de données électroniques (essentiellement des images numérisées), pour un budget annuel propre d'environ 160 000 €.

### I - LES MOYENS

#### ■ Personnel

Au 31 décembre 2015, l'effectif des Archives départementales était de 20 agents, dont 2 cadres mis à disposition par l'État, soit 18,9 équivalents temps plein.

### II - LES ACTIONS PHARES CONDUITES EN 2015

#### ■ Archives publiques

Après une année 2014 hors norme (versements en forte hausse au premier semestre, arrêt complet des versements au second semestre pour cause de saturation du bâtiment) et une année 2013 exceptionnelle suite à des réorganisations administratives, l'année 2015 retrouve le niveau de 2012 en terme de versements d'archives publiques, soit environ 200 mètres linéaires.

Les éliminations réglementaires d'archives publiques dans les services producteurs ont connu une lourde baisse en 2015, passant de plus de 3 100 ml à environ 2 100 ml. Cette baisse est en partie liée aux conséquences de la dématérialisation, notamment celle du dossier médical (équivalent d'environ 700 ml).

Il faut toutefois souligner, parmi les évolutions positives, la hausse des éliminations contrôlées des communes. Il est possible d'y voir le fruit des formations de secrétaires de mairies organisées par les Archives départementales.

Enfin, le programme d'inspection des communes se poursuit à un rythme soutenu, avec 29 dans l'année. En outre a été mené un lourd programme d'inspection de l'ensemble des groupements de collectivité, soit 23 inspections supplémentaires.

#### ■ Classement et inventaire

L'effort de classement et d'inventaire a été poursuivi sur les archives judiciaires de la période 1800-1940, ainsi que sur les archives contemporaines, avec entre autres la reprise d'anciens versements, toujours dans l'optique de gagner de la place.

### ■ Conservation des fonds

Cette année encore, les Archives départementales ont consacré environ 75 000 € à la conservation préventive (conditionnement spécifique des archives) et à la restauration de documents (minutier des notaires et registres de l'enregistrement et du contrôle des actes), afin de permettre leur consultation en salle de lecture dans de bonnes conditions. Enfin, comme pour les années précédentes, des subventions ont été accordées à des communes du département pour les aider à restaurer leurs archives anciennes, en particulier leur état-civil et leur cadastre dit napoléonien (15 700 €).

### ■ Archivage électronique

La réflexion sur la mise en place système d'archivage électronique se poursuit en lien avec le service informatique de façon à permettre à moyen terme l'archivage pérenne des documents électroniques, et les possibilités de mutualisation.

### ■ Valorisation et projets scientifiques

A l'automne 2014 a été présentée au public l'exposition "Hôpitaux et blessés de guerre 14-18, du front vers la Corrèze". Cette exposition est depuis itinérante et fait l'objet de nombreuses demandes de prêts. Elle a ainsi été visible gratuitement dans onze communes du Département en 2015.

Plusieurs dossiers pédagogiques ont été réalisés. Comme en 2014, les dossiers de 2015 ont porté sur la première Guerre mondiale : La Grande guerre à l'affiche, Tulle et les Tullistes dans une guerre totale (parution en janvier 2016).



# Bibliothèque Départementale de Prêt



Frédérique DEGHELT, auteure du roman  
Les Brumes de l'apparence



## I - QUELQUES CHIFFRES CLÉS

La Bibliothèque Départementale de Prêt c'est :

- Une équipe de 18 agents au service des lecteurs corréziens

En 2015, la BDP a mis gratuitement à disposition des 123 bibliothèques de lecture publique et aux 49 dépôts scolaires de son réseau, 186 000 documents sur un total de 335 000 exemplaires en sa possession. Le taux de rotation (nombre de prêts/fonds BDP) s'est ainsi élevé à 56 %, soit un niveau de prestations comparables à celui de l'année précédente.

## II - DES ACTIVITES D'ANIMATION ET DE FORMATION A DESTINATION DE SON RESEAU

- Une offre de formation à destination de l'ensemble des bénévoles et des professionnels

Au cours de l'année 2015 la BDP et l'Association des amis de la BDP ont proposé :

- dans le cadre de la formation continue : 11 stages différents avec 172 journées stagiaires
- dans le cadre de la formation initiale : 8 journées avec 73 journées stagiaires.

- Une offre d'animation culturelle conséquente qui permet d'irriguer les territoires ruraux

4 activités majeures ont été proposées en 2015 :

- Le festival itinérant du conte en Limousin Coquelicot (co-organisé avec les BDP de la Creuse et de la Haute-Vienne et du Centre Régional du Livre en Limousin) dont la 19e édition a réuni environ 3 300 spectateurs dans les 32 communes corréziennes qui ont accueilli le festival. Au total 50 spectacles ont pu être proposés.
- Bibliothèque en fête, dont la 6e édition a permis aux 18 bibliothèques corréziennes qui se sont associées de proposer à leurs usagers de multiples animations autour du thème "Femmes d'hier, Femmes d'aujourd'hui".
- Le Prix départemental de l'Album jeunesse qui s'adresse aux enfants de 2 à 7 ans en leur proposant de voter pour élire leur album préféré dans une des 2 catégories (2-4 ans et 5-7 ans). Pour le Prix 2015, 4 281 petits corréziens ont voté par l'intermédiaire de 98 bibliothèques et écoles situées sur 68 communes. Cela représente le meilleur résultat obtenu depuis la création en 2012 de la nouvelle formule du prix.
- Le Prix des lecteurs corréziens qui, pour sa 2ème édition, a permis aux lecteurs de 29 bibliothèques de participer directement à la sélection des ouvrages qui ont été ultérieurement soumis au choix de tous les lecteurs corréziens. Le lauréat de l'édition 2014-2015, Madame Frédérique DEGHELT, auteure du roman Les Brumes de l'apparence, a pu se rendre comme convenu du 13 au 17 octobre dans 8 bibliothèques corréziennes pour rencontrer ses lecteurs.



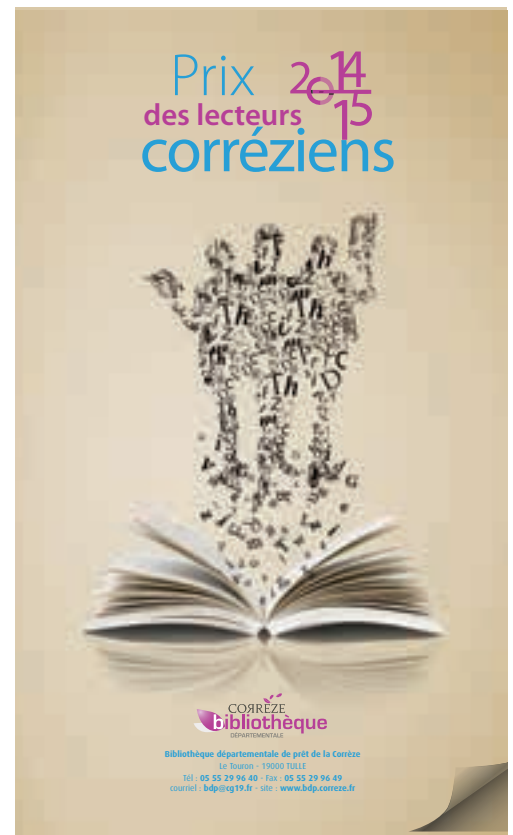
### ■ Un travail d'expertise au quotidien

Les 9 responsables de territoire interviennent auprès des bibliothèques du réseau et des élus qui en font la demande dans plusieurs domaines : analyse des besoins en matière de lecture publique, aide à l'informatisation, acquisition de mobilier, organisation des espaces, aide à la constitution des collections.

### III - DES SERVICES INNOVANTS

A côté de ses activités traditionnelles de prêt de livres, de CD et de DVD, la BDP a mis également à la disposition des usagers corréziens, un ensemble de services innovants :

- Des consoles et des jeux vidéo
- Un service de vidéos à la demande
- Des liseuses
- Des livres numériques.



## Transports scolaires



### I – LA MISSION

Assurer à l'ensemble des élèves corréziens un transport optimisé et sécurisé.

### II – LES OBJECTIFS

- Optimiser le réseau, tout en maîtrisant la dépense.
- Veiller à la sécurisation des points d'arrêts.
- Moderniser le parc de véhicules affectés sur les lignes.
- Améliorer le temps de trajet des élèves.

### III – LES ACTIVITES 2015

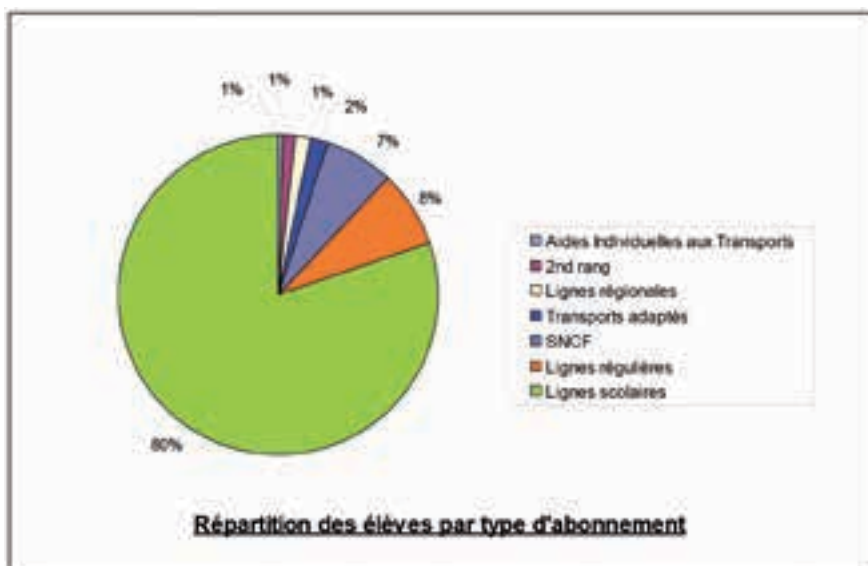
- Suivi des lots.
- Analyse approfondie des lots avec recherche de pistes d'économie.
- Travail sur le transfert de la compétence à la Région.

### IV – LES CHIFFRES CLES 2015

- Nombre d'enfants bénéficiant d'une prise en charge par le Département : 14 331

Organisation des transports scolaires :

- Coût des 11 lots : 15 532 192,88 € HT/an
- Coût du transport des élèves en situation de handicap : 1 482 003,93 € HT
- Recettes issues de la participation familiale : 419 464,43 € HT



# Transports routiers de voyageurs

## I – LA MISSION

Mettre en place un dispositif répondant aux besoins de mobilité des citoyens et des territoires.

## II – LES OBJECTIFS

- Promouvoir et valoriser les transports collectifs adaptés aux territoires en prenant en compte les attentes des usagers.
- Favoriser l'intermodalité et privilégier les changements de pratique de déplacements.
- Communiquer et donner une meilleure lisibilité du réseau et de la politique du Conseil Départemental en matière de transport.
- Développer la coopération et la collaboration avec les acteurs du transport et les réseaux partenaires.

## III – LES ACTIVITES 2015

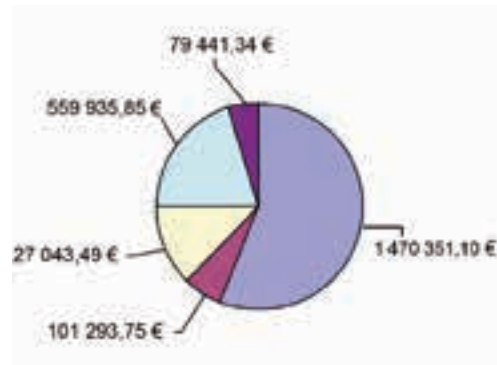
- Mise en place d'un Centre de Réservation du Transport à la Demande (TAD) et d'un dispositif de transport à l'attention des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) mutualisés avec l'Agglomération du Bassin de Brive et celle de Tulle
- Marché de mobilier urbain concernant l'entretien, la maintenance et l'affichage des informations du service communication du Conseil départemental.  
Mise en place du nouveau marché attribué à la société VIATECH au 1er janvier 2015.
- Travail sur le réseau des Lignes Régulières (LR) et Lignes Scolaires Ouvertes (LSO) dans le cadre du Schéma Directeur d'Accessibilité.
- Approbation du Schéma Directeur d'Accessibilité Programmée Corrèze en juin 2015 : la mise en accessibilité des points d'arrêt concerne exclusivement des arrêts figurant sur les Lignes Régulières et les Lignes Scolaires Ouvertes. Cette action s'intègre dans une des actions du Schéma Départemental des Déplacements qui prévoit une hiérarchisation des points d'arrêts accompagnée d'un niveau d'équipement à réaliser.

A ce jour, 2 points d'arrêt ont été rendus accessibles :

- le bourg de Sainte-Féréole sur la ligne régulière 2 Tulle - Brive, ligne départementale la plus fréquentée ;
- le bourg de Peyrelevade : LSO D Bugeat-Ussel.



## CHIFFRES CLÉS



# Transports routiers de voyageurs





## Service budget-comptabilité

Composé d'une équipe de 10,5 personnes, le service Budget-Comptabilité est le garant du respect des règles budgétaires et comptables.

Sa mission est double :

- L'élaboration et le suivi du budget de la collectivité, depuis la préparation du Budget Primitif jusqu'au compte administratif, l'ensemble formant un cycle selon le principe de l'annualité.
- Le contrôle et la validation de l'ensemble des pièces comptables liées aux dépenses et recettes de la collectivité, dans le respect du code des marchés publics et des règles internes de la collectivité.

### I – LES ACTIVITES 2015

- Mise en place de la dématérialisation des budgets annexes et autres entités, (Maison Départementale des Personnes Handicapées, Service Départemental d'Incendie et de Secours, Corrèze Ingénierie) au 1er janvier 2015 en lien avec le service Systèmes d'informations de la collectivité ;
- Centralisation de la validation des liquidations des Budgets Annexes et signature électronique ;
- Création cellule "qualité comptable" au 1er janvier 2015 ;
- Contrôle et tutorat pour l'utilisation des différentes nomenclatures de la collectivité ;
- Contrôle du respect des procédures selon guide interne et délégations de signature dans le cadre de la validation des engagements ;
- Centralisation du suivi des observations de la paierie : budget principal et budgets annexes ;
- Simplification procédure des P 503 (émission de titres dès notification des recettes) ;
- Centralisation TVA "activité transports" et "terrains à lotir" aux finances ;
- Mise en place "Actuprix" (interface permettant la mise à jour automatique dans IGDA des index de marchés) ;
- Suivi des lettres de relances ;
- Questionnaire Chambre Régionale des Comptes ;
- Audit culture ;
- Modification/création des nouvelles EPCI et paramétrages relatifs aux nouveaux cantons ;
- Assistance au paramétrage GIP/LDA ;
- Mise en place du formulaire "demande de lien nature analytique/famille" sous Tarentin (afin d'avoir des statistiques) ;
- Réorganisation dans le logiciel comptable IGDA liée à la mise en place du nouvel organigramme : programmes/opérations/CdR/profils/...

La polyvalence des agents du service permet de faire face aux situations d'urgence. C'est dans un réel esprit de partenariat avec les différents services de la Collectivité que s'opèrent toutes les interventions permettant d'améliorer les pratiques en continu.



## II - LE COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU SERVICE

		Réel	Ordre	TOTAL
Dépenses	Investissement	27 962 886,02	7 488 210,54	35 451 096,56
	dont remboursement capital emprunt	27 722 236,42		27 722 236,42
	Fonctionnement	25 942 645,41	32 631 396,99	58 574 042,40
	dont charges financières	11 092 181,21		11 092 181,21
<b>TOTAL</b>		<b>53 905 531,43</b>	<b>40 119 607,53</b>	<b>94 025 138,96</b>
Recettes	Investissement	43 493 770,07	32 735 049,10	76 228 819,17
	dont emprunt	27 670 000,00		27 670 000,00
	dont excédents de fonctionnement capitalisé	10 755 727,06		10 755 727,06
		244 836 249,21	7 384 558,43	252 220 807,64
<b>TOTAL</b>		<b>288 330 019,28</b>	<b>40 119 607,53</b>	<b>328 449 626,81</b>

## III - LES AUTRES CHIFFRES 2015

## ■ Suivi des utilisateurs du logiciel IGDA

Profils IGDA	Utilisateurs au 31/12/2015
Référents financiers	34
Exécution budgétaire	148
Module I-dossier	61
Module Marchés	66
Consultation	260

## ■ Suivi du nombre de liquidations validées et signées (mandats et titres)

BUDGET PRINCIPAL	MANDATS	35 138
	TITRES	17 866
<b>TOTAL</b>		<b>53 004</b>
PARC ROUTIER DÉPARTEMENTAL	MANDATS	6 197
	TITRES	1 721
<b>TOTAL</b>		<b>7 918</b>
LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES	MANDATS	2 104
	TITRES	11 907
<b>TOTAL</b>		<b>14 011</b>
CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE	MANDATS	1 603
	TITRES	78
<b>TOTAL</b>		<b>1 681</b>
TOTAL GÉNÉRAL	<b>MANDATS</b>	45 042
	<b>TITRES</b>	31 572
<b>TOTAL</b>		<b>76 614</b>

## ■ Suivi de la création des tiers

<b>Total 2015</b>	<b>1 576</b>
-------------------	--------------

## ■ Suivi des utilisateurs du logiciel IGDA

<b>Formations IGDA</b>	<b>2015</b>
Nombre d'agents	<b>50</b>
Nombre de jours	<b>13</b>

## ■ Suivi des intérêts moratoires

Dpt Corrèze Budget Principal	<b>406,52</b>
Centre Départemental de l'Enfance	<b>0,00</b>
Laboratoire Départemental d'Analyses	<b>0,00</b>
Parc Routier Départemental	<b>0,00</b>
<b>TOTAL 2015 (en euros)</b>	<b>406,52</b>

## ■ Suivi des observations de la pairie départementale sur les mandats et titres

<b>PÔLES</b>	
Directions fonctionnelles	<b>19</b>
Pôle Cohésion sociale	<b>51</b>
dont CDE	<b>2</b>
Sous-Total	<b>51</b>
Pôle Cohésion territoriale	<b>56</b>
dont PRD	<b>11</b>
dont LDA	<b>4</b>
<b>Total 2015</b>	<b>126</b>

## ■ Suivi de la validation des engagements

<b>Engagements 2015 validés</b>			Total
DPT	CDE	PRD	
6 136	432	86	6 654

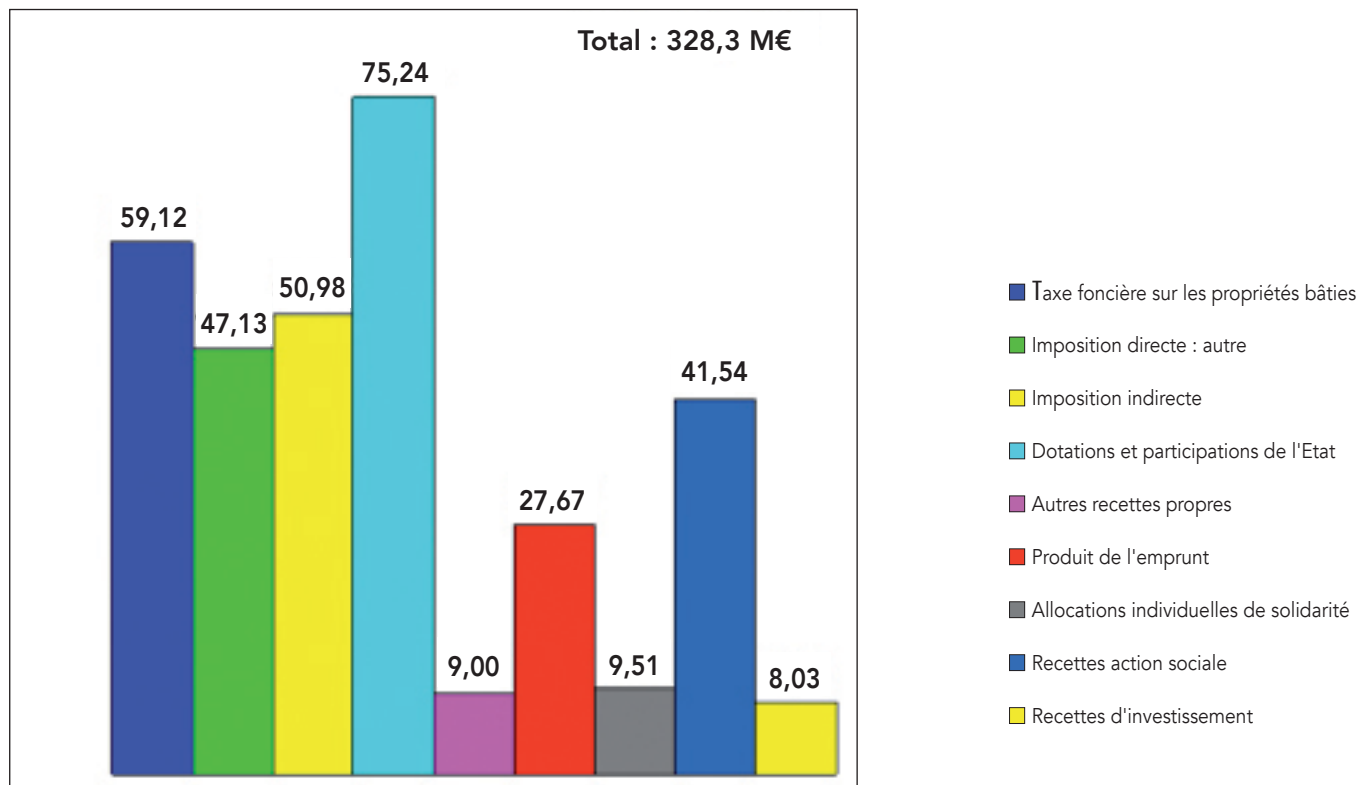
## ■ Suivi des rejets mandats et titres

	Mandats	Titres	Total Rejets 2015
Total Budget Principal	61	26	87
Total Budgets Annexes	14	15	29
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>41</b>	<b>116</b>

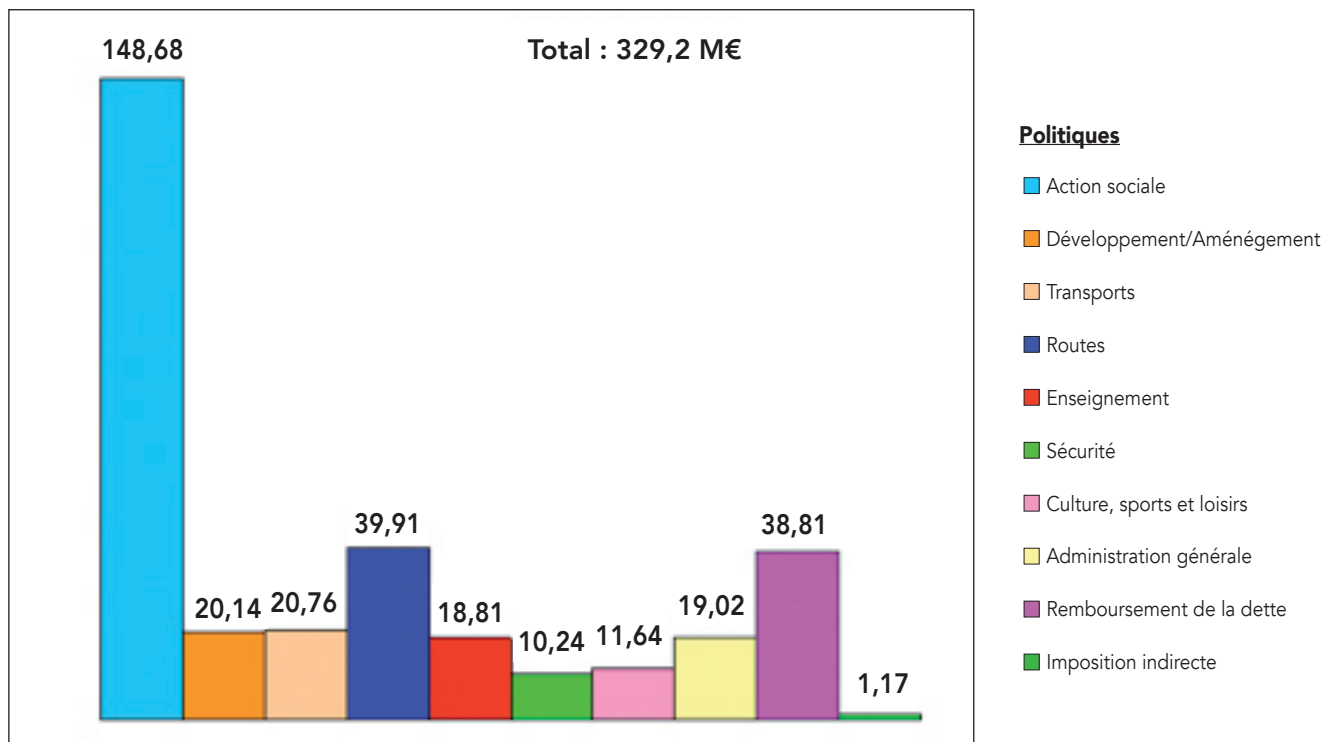
## ■ Suivi du visa I-parapheur (dans le cadre de la dématérialisation de la chaîne financière et comptable)

	<b>Nombre de bordereaux 2015 visés</b>				
Entité	DPT	LDA	CDE	PRD	TOTAL
<b>Total</b>	<b>6 472</b>	<b>500</b>	<b>338</b>	<b>472</b>	<b>7 782</b>

## IV – LES GRANDES MASSES DE RECETTES EN 2015 (EN MILLIONS D'€)



## IV – LES GRANDES MASSES DE RECETTES EN 2015 (EN MILLIONS D'€)





## Service contrôle de gestion qualité

Composé d'une équipe de 8,5 personnes, le service Contrôle de Gestion Qualité est le garant de l'identification des risques pour le Département et conduit la politique de tarification départementale.

Sa mission est double :

- Assurer la tarification des établissements et fixer les dotations ;
- Contribuer à l'évaluation et à la conception des procédures, réaliser des études conjoncturelles d'aide à la décision stratégique et analyse des coûts, aider au pilotage interne et contrôle externe des satellites.

### I – TARIFICATION DES ETABLISSEMENTS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

#### ■ Volet Personnes Agées

Le Département de la Corrèze compte 49 structures d'accueil pour personnes âgées dépendantes, dont 46 habilitées à accueillir des bénéficiaires de l'aide sociale.

Parmi ces 46 structures, 6 exercent une activité "Unité de Soins Longue Durée" (USLD).

Le tarif moyen à la charge des résidents était de 60,16 € pour 2015, en évolution moyenne de 1,04 € sur un an pour les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD).

S'agissant des USLD, le prix de journée moyen s'établissait, pour 2015, à 64,78 € soit une évolution de 0,40 € sur un an.

7 opérations de restructuration d'établissements sont en cours (non terminées à ce jour).

En 2015, 3 nouvelles opérations de restructuration ont été décidées en Commission Permanente sur les EHPAD d'ARNAC-POMPADOUR, CHABRIGNAC et CHAMBERET, représentant un montant total d'investissement, pour la collectivité, de 780 000 €.

#### ■ Volet Personnes Handicapées

2 Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) sont en cours (2014-2016) : la Fondation JACQUES CHIRAC et l'ADAPEI.

Le Département de la Corrèze compte 24 structures accueillant des personnes handicapées, 13 Foyers Occupationnels (FO), dont 2 dédiés aux handicapés retraités, 3 Foyers d'Accueil Médicalisé (FAM), 8 Foyers d'Hébergement (FH).

Les tarifs moyens 2015 par type de structure (hors SAVS, RAVS et SAMSAH) :

- FO : tarif moyen 2015 : 181,98 €
- FO : dédiés personnes handicapées retraitées  
tarif moyen 2015 : 152,02 €
- FH : tarif moyen 2015 : 109,22 €
- FAM : tarif moyen 2015 : 184,81 €

### II – CONTROLE DE GESTION

#### ■ Sur le contrôle interne

La cellule Missions Audits intervient, à la demande du directeur général des services ou des directeurs, sur des thématiques spécifiques ou transversales identifiées pour :

- analyser les processus,
- calculer les coûts et développer des outils de gestion,
- mesurer l'adéquation besoins/moyens/résultats,
- proposer des actions d'optimisation financière ou organisationnelle.



## Service contrôle de gestion qualité



### ■ Sur le contrôle externe

Toujours dans une démarche de pilotage de la performance, la cellule Missions Audits assure un suivi continu des satellites de la collectivité (Budgets Annexes, Établissements Publics, Sociétés d'Économies Mixtes, Associations, Délégation de Service Public...) afin d'accompagner au mieux nos partenaires, maîtriser les risques (financiers, juridiques, politiques) et apporter de la visibilité aux gestionnaires et décideurs.

Sur ces 2 volets, 30 missions ont été conduites en 2015, parmi lesquelles :

- Mission d'évaluation de la Fédération Associations Corrésiennes d'Aide aux Personnes Handicapées (FACAPH) conjointe avec les services de l'Agence Régionale de Santé (ARS) ;
- Accompagnement du service Aide Sociale à l'Enfance (ASE) concernant l'évaluation du CPOM contractualisé avec l'Association Sauvegarde Enfance et Adolescence Corrèze (ASEAC) ;
- Analyse des recours sur succession ;
- Audit de l'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) ;
- Audit de l'Association d'Aide aux FAMILLES en Difficulté de Logement (AFADIL) ;
- Audit des Centres d'Information et d'Orientation (CIO) ;
- Audit de l'Association pour le Développement de l'Accueil du Jeune Enfant en milieu rural (ADAJE) ;
- Audit de la situation du Département au regard de la TVA et du Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA) ;
- Audit des services routiers du Département.

## Europe

### I – FONDS EUROPEENS ATTRIBUES AU CONSEIL DEPARTEMENTAL EN 2015

FSE (Fonds Social Européen) : dans le cadre de la nouvelle programmation 2014-2020, la collectivité départementale s'est inscrite dans un processus de création d'un Groupement d'intérêt public (GIP) avec la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (CABB) pour la gestion d'une enveloppe FSE. Les formalités constitutives se sont déroulées tout au long de l'année 2015 pour aboutir, en décembre, à la signature avec l'État d'une convention de subvention globale dotée d'un montant FSE de 3,5 M € au titre de la période 2014-2017.

Sur 2015, plusieurs demandes FSE ont été finalisées par le Département pour le cofinancement d'opérations telles que : facilitateur de la clause sociale, animation du PDI-PTI, accompagnement des bénéficiaires du rSa, chargé de mission entreprises. Le FSE sollicité sur 2015 pour ces dossiers représente un montant de 221 500 €.

### II – FONDS EUROPEENS GERES PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) : sur la programmation 2007-2013, le Département a eu la gestion déléguée d'une enveloppe FEADER de 1 340 458 € qui a permis le cofinancement de 23 projets portant sur la création de bibliothèques, l'aménagement de sites sportifs, la réalisation de structures enfance jeunesse et l'équipement d'espaces culturels.

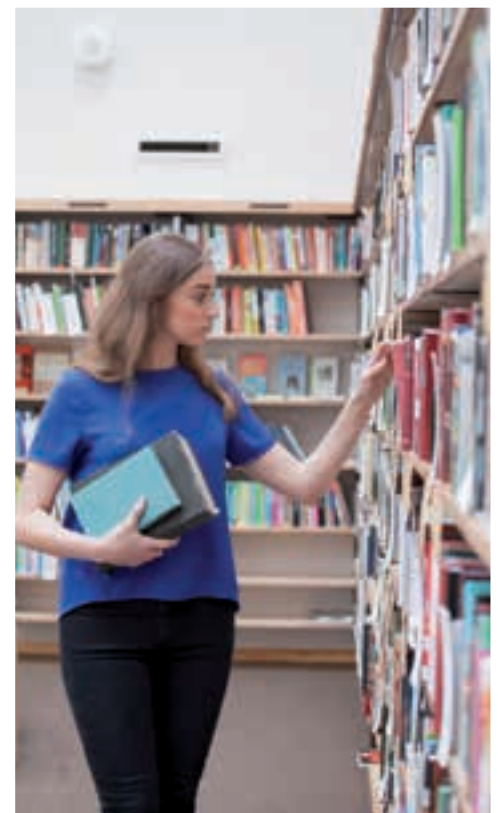
2015 a été consacrée aux contrôles et à la mise en paiement des derniers dossiers, dont les deux opérations du Département : Bibliobus pour un montant de 37 317 € et Véloroute pour 10 306 €.

Grâce à l'important travail d'assistance réalisé auprès des maîtres d'ouvrage pour la complétude et la sécurisation des dossiers, le Département a clôturé sa gestion déléguée avec une réalisation de l'enveloppe FEADER à hauteur de 89 %.

### III – POLITIQUE DE COHESION POUR LA PERIODE 2014-2020

Mise en œuvre des Programmes Opérationnels (PO) : dans le prolongement de l'approbation par la Commission européenne des différents PO, les travaux d'élaboration des documents de mise en œuvre se sont poursuivis sur l'année 2015.

La cellule Europe assure une veille active sur les nouveaux dispositifs, afin de permettre au Conseil Départemental une mobilisation optimale des fonds européens.





## Financement participatif



### CHIFFRES CLÉS

■ **Organisation et animation de 4 comités de pilotage avec les réseaux professionnels d'accompagnement et de financement des entrepreneurs.**

■ **Organisation d'un appel à candidatures** - 36 dossiers réceptionnés - 16 sélectionnés - 2 journées de coaching.

■ **6 ateliers de sensibilisation des porteurs de projets** - 101 participants.

■ **Organisation d'un événementiel qui a séduit** (Forum sur le financement participatif - 26 novembre 2015)

**28 stands partenaires :**

- Plateformes de financement participatif (7)
- Business Angels Limousin et France Angels (1)
- Partenaires économiques d'accompagnement (13)
- Partenaires nationaux (2)
- Partenaires financiers (5).

■ **16 stands** pour présenter les porteurs de projets accompagnés suite à l'appel à candidatures.

■ **236 participants** dont le repérage de 47 nouveaux porteurs de projets.

Au programme : 1 plénière, 3 tables rondes, 7 ateliers.

■ **Le programme de soutien à la finance participative - dispositif "Coup de Pouce"** favorise la création et le développement d'activités en y associant toutes les parties prenantes jusqu'aux habitants.

Le Département occupe une place déterminante en tant qu'animateur de la finance participative et chef de file du financement participatif sur son territoire.

• **Mise en œuvre du dispositif** : juin 2015

- Cibles et/ou secteur privilégié : l'ensemble de l'écosystème, à savoir :
  - Responsables institutionnels et représentants des territoires
  - Professionnels de l'appui développement et financement des initiatives
  - Porteurs de projets
  - Grand public.

• **Partenariats nationaux**

- la Banque publique d'investissement pour automatiser la remontée des projets corréziens sur le site [www.coupdepouce-correze.fr](http://www.coupdepouce-correze.fr) via sa plateforme [www.tousnosprojets.fr](http://www.tousnosprojets.fr) agrégeant l'offre d'une trentaine de plateformes agréées ;
- L'association Financement Participatif France (FPF), reconnue par les pouvoirs publics, qui réunit l'essentiel des plates-formes de "crowdfunding" françaises, et des acteurs de l'écosystème.

• **Mode opératoire**

- Convention d'affaires dont le modèle adapté a été mis en œuvre en Corrèze par un prestataire privé, **Compinnov**, qui se trouve être expérimenté à la fois dans l'organisation des formes classiques de convention d'affaires et dans les formes transposées à l'appui à la création et au développement d'activités.

Ce choix est justifié par l'importance des enjeux financiers, économiques et culturels, sous-jacents à la « révolution financière » que constitue la finance participative.

**L'objectif du programme** est de considérer, pour la première fois dans notre pays, que la finance participative peut constituer un levier pour le développement des territoires, en accroissant le nombre de projets financés, grâce à la mobilisation des Corrèziens (porteurs de projets, épargnants, responsables institutionnels, professionnels).

• **Plusieurs axes de développement**

- Mobilisation réseaux professionnels locaux et partenariats nationaux
- Mobilisation et animation des réseaux d'accompagnement et de financement, accompagnement des porteurs de projets
- Création du portail [www.coupdepouce-correze.fr](http://www.coupdepouce-correze.fr)
- Communication (forum, plan média...).

• **Bilan d'actions**

- **Résultats et performances** du point de vue de l'emploi, de la cohésion territoriale et sociale :

Les résultats sont effectifs en termes de mobilisation de l'ensemble des acteurs, de sensibilisation des professionnels et de la population, d'accompagnement des projets.

Cependant cet impact ne peut être mesuré qu'à moyen terme car il s'agit de contribuer à un changement culturel et de pratiques de l'ensemble de l'écosystème. Ces changements, le développement de l'esprit d'initiative et l'engagement de l'ensemble des parties prenantes sont susceptibles de produire des effets significatifs et durables.



## Ressources humaines

La Direction des Ressources Humaines, en étroite collaboration avec la Direction Générale des Services propose, élabore, et met en œuvre les orientations stratégiques de la collectivité en matière de ressources humaines.

A ce titre,

- elle assure une expertise en matière de gestion administrative et statutaire des agents, d'organisation du travail, d'emploi et de formation ;
- elle garantit la gestion des emplois, des effectifs et des compétences, tout en assurant la maîtrise de la masse salariale ;
- elle contribue au dialogue social en préparant les négociations avec les partenaires sociaux en liaison avec la Direction Générale ;
- elle assure la gestion de la prévention en matière d'hygiène, de sécurité et de santé au travail.

**L'année 2015 permet de retenir et de mettre en perspective un certain nombre de chiffres significatifs et actions nouvelles.**

### I – LES EFFECTIFS

**Au 31 décembre : 1 316 agents, avec une moyenne d'âge proche de 46,25 ans, dont une majorité de femmes (près de 53,80 %). Il convient d'ajouter à ce chiffre 184 assistants familiaux.**

La répartition des effectifs, par catégories et filières, s'organise ainsi :

- 140 agents relèvent de la Catégorie A (soit un peu plus de 10 % des effectifs)
- 348 agents de la Catégorie B (soit un peu plus de 26 % des effectifs)
- 798 agents de la Catégorie C (soit plus de 60 % des effectifs)
- 23 emplois d'avenir
- 3 vacataires
- 4 apprentis
- 700 agents relèvent de la filière technique, filière représentant 53,19 % des effectifs
- 342 de la filière administrative, filière représentant près de 25,99 % des effectifs
- 152 agents de la filière sociale, filière représentant près de 11,55 % des effectifs
- 28 de la filière culturelle, filière représentant 2,13 % des effectifs
- 42 de la filière médico-sociale, filière représentant 3,19 % des effectifs
- 22 de la filière médico-technique, filière représentant 1,67 % des effectifs
- 30 ne relèvent d'aucune filière (23 emplois d'avenir + 3 vacataires + 4 apprentis).

La masse salariale s'établit à **53 029 472,30 €** (Conseil Départemental + Laboratoire Départemental d'Analyses + Parc Routier Départemental - hors personnels Ouvriers des Parcs et Ateliers), en augmentation d'environ 2 % par rapport à l'année précédente.

L'évolution précitée est marquée par l'impact budgétaire de plusieurs dépenses contraintes telles que : augmentation des charges patronales retraite, réforme statutaire de la catégorie C (concernant plus de 60 % des effectifs de la collectivité), et intégration de 8 agents OPA au 1er janvier 2015.

Il convient également d'ajouter **4 580 722 €** versés par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance pour les assistants familiaux et **1 804 987,61 €** pour les agents OPA affectés au sein du "Parc Routier Départemental".



## Ressources humaines



### II – LA FORMATION

Une enveloppe de 368 966 € a été mobilisée pour les personnels en 2015, permettant la réalisation de 3 276 journées de formation, dont :

- 325,5 jours au titre de la formation statutaire obligatoire,
- 2 285,5 jours au titre de la formation de perfectionnement,
- 18 jours dédiés à la formation personnelle,
- 647 jours pour la préparation aux concours et examens.

Parmi les actions mises en œuvre au plan collectif, on retiendra plus particulièrement que :

- 55 agents de la collectivité ont été formés aux techniques de chaus-sées pour les travaux en régie,
- 54 ont été sensibilisés au risque routier dans le cadre de la déclinaison du Document Unique,
- 4 agents ont été formés à l'archivage électronique, en union avec Tulle et Brive,
- 16 chefs de cuisine affectés dans les différents collèges du Département ont suivi une formation pour limiter le gaspillage alimentaire.

### III – LE RECRUTEMENT ET L'EMPLOI

La DRH a accusé réception de 1 194 demandes d'emploi, parmi lesquelles :

- 880 candidatures spontanées,
- 78 demandes de mutation et/ou détachement
- et 236 demandes d'emploi saisonnier.

204 mouvements concrétisés au cours de l'année, parmi lesquels :

- 172 mobilités internes,
- 23 recrutements externes,
- 6 mutations,
- et 3 détachements.

Il est à souligner une nette augmentation de la mobilité interne, expliquée notamment par la réorganisation des services intervenue au second semestre.

### IV – LE DIALOGUE SOCIAL

■ 4 Comités Techniques ont eu lieu en janvier, juin, septembre et novembre sur des questions "d'ordre collectif".

2 sujets ont principalement mobilisé le Comité Technique en 2015 :

- la réorganisation d'envergure de l'ensemble des services de la collectivité avec différentes phases de présentation et de suivi des étapes de sa mise en œuvre, essentiellement à partir de septembre ;
- l'évolution du Laboratoire Départemental d'Analyses et notamment le projet de convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public.

Les autres temps forts de cette instance ont été :

- la modification des règles relatives à la participation de l'employeur à la protection sociale complémentaire fixées par l'Assemblée Départementale du 29 mars 2013 : réajustement du montant de la participation et des tranches de rémunération du dispositif,
- la mise à jour du règlement intérieur du Comité Technique suite aux élections professionnelles qui se sont déroulées le 4 décembre 2014 et conformément aux évolutions réglementaires,

- la validation du support et des critères d'évaluation 2015, dans le cadre de la mise en place de l'entretien professionnel, afin de permettre pour cette année de transition de mener à bien les entretiens.

■ **2 Commissions Administratives Paritaires : avancements de grade, promotion interne et avancements d'échelon** pour les catégories C, B et A.

Elles ont conduit à prononcer :

- **119** décisions d'avancement de grade ou promotions : **72** dans la catégorie C, **33** dans la catégorie B et **14** dans la catégorie A.
- **536** changements d'échelon (**354** en catégorie C ; **139** en catégorie B ; **43** en catégorie A).

■ **2 Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail**, réunis le 30 juin et le 15 décembre 2015.

Les réunions de cette instance ont permis de définir et de prendre un certain nombre d'orientations et de mesures, parmi lesquelles notamment :

- **la modification du dispositif "horaire forte chaleur"** : assouplissement des règles de déclenchement ;
- **la déclinaison d'un plan d'actions triennal "FIPHFP"** (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) structuré autour de 5 axes prioritaires déclinés en 10 actions ;
- **la création et la diffusion de fiches réflexes prévention pour le secteur routes et collègues** (Fiches d'information à la bonne utilisation des outils et port des EPI adaptés) ;
- **l'évaluation du risque chimique** : l'objectif final est la mise en place d'un marché public départemental pour la fourniture des produits chimiques de tous les bâtiments du Conseil départemental ;
- **des actions pour limiter le risque d'accident dû à une chute pour des travaux en hauteur en proscrivant les échelles et les escabeaux dans tous les bâtiments du Conseil départemental.**



### ASSEMBLÉES

La 1ère mission de la Direction des Affaires générales et des Assemblées est de mettre à disposition des élus les documents juridiquement sécurisés et harmonisés nécessaires aux tenues des séances plénières du Conseil départemental et des réunions de la Commission permanente.

La Direction est également responsable de l'arrivée et du départ du courrier, et de l'organisation du Service Intérieur, service chargé entre autres d'une partie de la logistique (garage, gestion des salles...) et de l'accueil à Marbot.

En 2015, la Direction a centralisé, vérifié, harmonisé et diffusé :

- 433 rapports de la Commission permanente, autant de décisions et 244 annexes
- 84 rapports du Conseil départemental, autant de délibérations et 54 annexes.

Les dossiers de la Commission permanente, des séances plénières, des Commissions du Conseil départemental et les convocations sont envoyés par une procédure dématérialisée aux élus et administratifs.

Les réunions de la Commission permanente 2015 (8) ont nécessité la production de 72 dossiers de travail (rapports et décisions) pour les Vice-Présidents, la Direction Générale et l'encadrement.

Les Assemblées Plénières 2015 (6) ont nécessité la production de 205 dossiers de travail (élus, directions/services, presse, Cabinet, collaborateurs d'élus).

Les Commissions, prévues avant chaque séance plénière, se sont réunies à 21 reprises, ce qui représente la réalisation et l'envoi dématérialisé de 79 diaporamas aux élus et services.

1 157 documents (rapports, délibérations, décisions, contrats, conventions, arrêtés...) ont été transférés par procédure dématérialisée au contrôle de légalité.

16 recueils intégrant la totalité des rapports, les décisions signées et les annexes des réunions de la Commission Permanente et du Conseil départemental ont été envoyés aux Archives départementales.

6 comptes-rendus intégraux de séances plénières ont été réalisés et transmis par envoi dématérialisé sur tablettes à 60 élus et administratifs et intégrés sur le site Internet du Département.

16 recueils des actes administratifs du Département ont été réalisés et transférés sur le site Internet du Conseil départemental.

56 exemplaires ont été préparés et transmis à la Bibliothèque Nationale de France, aux Archives Départementales, et à divers services du Conseil départemental.

### CELLULE COURRIER

Les 4 agents de la cellule Courrier de la direction ont reçu et remis aux services :

- 155 221 courriers
- 5 065 recommandés
- 772 documents en chronopost et coliposte
- 852 sacoches des sites extérieurs
- 652 fax ;

la cellule Courrier a également envoyé :

- 51 765 lettres affranchies
- 66 documents en chronopost et coliposte
- 864 sacoches aux sites extérieurs.





## SERVICE INTÉRIEUR

Le Service Intérieur est un service support à disposition de la Collectivité et de ses services.

Son action débute par l'accueil téléphonique mais aussi par l'accueil physique des usagers à l'Hôtel du Département Marbot, et plus particulièrement sur l'ensemble des bâtiments A, B, C et F. La Collectivité dispose à l'Hôtel du Département de 22 salles de réunion qui sont mises à disposition des services mais aussi des partenaires extérieurs, il en a la responsabilité et la gestion au quotidien.

Le Service Intérieur dispose d'une offre de prestations multiples et variées notamment :

- les petites réparations ou services à Marbot, mais aussi sur les autres sites de la Collectivité ;
- l'organisation de manifestations importantes à forts enjeux pour la collectivité ;
- la réalisation de repas ou de vins d'honneur ;
- le suivi du nettoyage des bâtiments dans le cadre du marché passé avec la société ONET ;
- le suivi de l'action de la société de gardiennage qui intervient sur l'Hôtel du Département ainsi que la commande des missions particulières liées à des événements.

Il assure la reprographie de la plupart des documents administratifs de la Collectivité départementale.

Le Service Intérieur a en responsabilité :

- la gestion et la réservation des véhicules de services ;
- la gestion et l'approvisionnement des carburants des véhicules ;
- la gestion des sinistres provoqués ou subits des véhicules de services ;
- la gestion et l'approvisionnement des fournitures de bureaux.

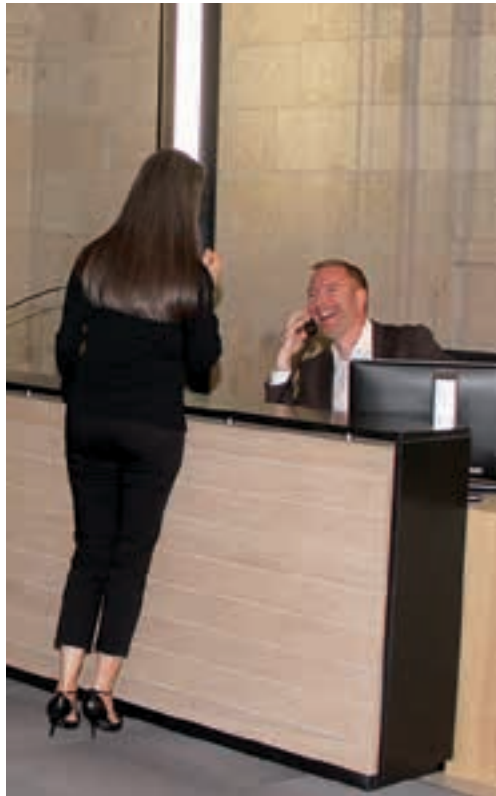
Pour compléter son action il assure le suivi des marchés concernant :

- les véhicules Renault – DIAC,
- les fournitures de bureaux avec 4 fournisseurs, Lyreco, Fiducial, Maugein et une entreprise adaptée,
- les carburants (essence et gasoil) avec TOTAL.

Pour accomplir ces missions, le service est organisé en 4 cellules qui comptabilisent 19 agents et 1 chef de service.

- Cellule Accueil composée de 7 agents
- Cellule Garage composée de 6 agents
- Cellule Reprographie : 3 agents
- Cellule Administrative : 3 agents.





## I – LA CELLULE ACCUEIL

Son activité concerne l'accueil des usagers aussi bien l'accueil téléphonique que l'accueil physique des usagers ou partenaires à l'Hôtel du Département.

### ■ L'accueil téléphonique

Le Conseil départemental a reçu en 2015, 50 587 appels entrants soit en moyenne plus de 200 appels par jour. Il est à noter que cette année l'accueil téléphonique a enregistré une progression de 17 %.

### ■ L'accueil physique à l'Hôtel du Département

En 2015, le Conseil départemental a accueilli en moyenne à Marbot, plus de 900 personnes par mois. 75 % des personnes sont accueillies à l'accueil principal (bâtiment C) et 25 % au bâtiment F.

### ■ La gestion des salles de réunion

La cellule assure la réservation des 22 salles de réunion situées à l'Hôtel du Département.

Le service assure l'agencement et l'équipement des salles qui peuvent être pourvues en matériels de projection, de sonorisation ou de visioconférence.

En 2015, le service a enregistré 2 494 réservations de salles.

Dans le cadre de la gestion des salles, il est aussi à prendre en considération la planification quotidienne du nettoyage après chaque utilisation.

## II - LA CELLULE GARAGE

Elle est composée de 5 agents qui assurent :

- les missions de chauffeurs du Président et des élus
- les petites réparations et entretien au sein de Marbot mais aussi sur les sites extérieurs
- les travaux de manutentions
- la réservation des véhicules de services, le nettoyage et la veille technique des véhicules
- une offre de service à la demande.

La cellule assure la gestion des réservations des 32 véhicules qui sont à disposition des agents basés à Marbot. Elle effectue le suivi des véhicules mis à disposition des services basés sur les territoires.

En 2015, Il a été enregistré 10 900 demi-journées d'occupation des véhicules. Les véhicules ont parcouru 482 000 km et consommé 105 201 litres de carburant. Ainsi un véhicule de service à Marbot parcourt en moyenne 15 062 km par an.

Le Service Intérieur s'occupe également de la gestion des assurances automobiles.

En 2015 le service a assuré la gestion des assurances de 107 véhicules en locations et propriétés.

Le marché des assurances des véhicules a été conclu avec la SMACL qui a enregistré 74 sinistres sur l'année 2015.

## III – LA CELLULE REPROGRAPHIE

Elle est composée de 3 agents qui assurent 3 grandes missions.

### ■ La reprographie des documents

En 2015, il a été effectué 1 464 503 copies.

### ■ La gestion des fournitures administratives

Il a été passé 264 commandes en 2015 représentant une dépense de 37 500 €.

### ■ La mise à disposition du matériel de vidéo et de sonorisation pour les salles de réunion

## CELLULE DOCUMENTATION

### ■ Les moyens

En 2015, la cellule Documentation se compose de 2 agents à temps plein et d'1 agent à temps partiel.

### ■ Le budget

En 2015, le montant des crédits « ressources documentaires » était de 50 000 €.

### ■ Le fonds documentaire

La cellule documentation met à disposition des agents de la collectivité une information sélective à partir de la constitution de deux fonds documentaires : un fonds « documentation générale » et un fonds « presse ».

### ■ La diffusion de l'information

La mise à disposition de l'information se fait par différents types de diffusion.

#### • Le bulletin signalétique

Le dépouillement des revues, la consultation de sites Internet et le catalogage d'ouvrages, ont permis la diffusion bimensuelle du bulletin signalétique Infodoc dans l'Intranet de la Collectivité.

En 2015, 2 166 documents, sélectionnés pour leur intérêt et leur pertinence, ont été présentés au lecteur qui demande la communication des articles qu'il souhaite lire par l'intermédiaire d'un formulaire, 1 470 documents ont été transmis par messagerie.

#### • Le panorama de presse numérique

Le panorama de presse est un produit documentaire, à parution quotidienne, constitué d'un ensemble d'extraits de presse, présenté sur support électronique.

Un exemplaire en format PDF est transmis, chaque jour, aux conseillers départementaux, aux Maisons du Département et des Services au Public et aux agents en ayant fait la demande auprès de la cellule Documentation (220 personnes).

La base de données a été alimentée par 6 551 nouveaux articles en 2015.

Cette base compte 36 925 articles au 31 décembre 2015 accessibles via le kiosque dans Tarentin.

#### • Les catalogues

Le catalogue des ouvrages, mis à jour depuis 1993, est consultable dans l'Intranet et permet d'effectuer un choix pour emprunter les ouvrages disponibles à la bibliothèque de la documentation.

En 2015, 17 nouveaux ouvrages ont été catalogués.

Après inventaire et élimination le fonds compte 875 volumes.

#### • La circulation des revues

En 2015, la cellule documentation a mis en circulation, 90 revues auprès des agents inscrits sur les listes de circulation.

#### • La diffusion des sommaires par messagerie

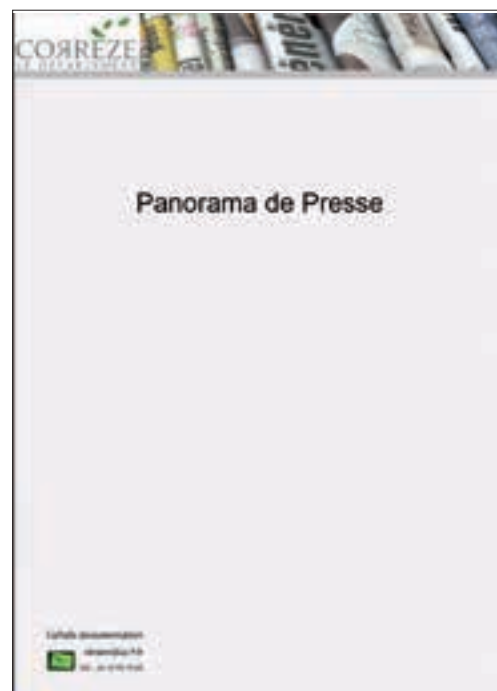
Pour une diffusion rapide de l'information, dès leur parution, la copie numérique du sommaire de périodiques est envoyée par messagerie, aux agents en ayant fait la demande.

En 2015, ce mode de diffusion a permis de transmettre 1 749 articles numérisés par messagerie aux agents de la Collectivité.

#### • Le dossier documentaire

La gestion électronique des documents, permet désormais d'établir des dossiers documentaires thématiques sur demande motivée de l'encadrement.

28 dossiers ont été transmis.





## Tourisme



La politique touristique départementale s'inscrit dans le cadre schéma départemental de développement du tourisme et des loisirs (SDDT) 2015/2018 approuvé en séance plénière du 19 décembre 2014.

La coordination de ce schéma est confiée à Corrèze Tourisme, l'Agence de Développement et de Réservation Touristiques de la Corrèze qui participe à sa mise en œuvre au travers d'actions de promotion, d'ingénierie et de commercialisation et assure l'interface entre le Département et les acteurs de terrain.

Le SDDT 2015/2018 s'articule autour de 3 défis majeurs dont le bilan 2015 est le suivant :

### ■ Défi n° 1 : la compétitivité de l'offre

Le développement de l'activité touristique en Corrèze passe par l'amélioration et l'adaptation continue de l'offre sur ses différents segments : hébergements, sites, activités. Le soutien de la collectivité départementale doit donc permettre de poursuivre la politique qualité déjà engagée et d'accompagner l'innovation. Cette stratégie doit permettre d'accroître la performance économique des opérateurs touristiques.

#### ► Aides à l'investissement touristique

Le Département a accompagné en 2015, dans le cadre des aides à l'investissement touristique 38 projets (stable par rapport à 2014). Le montant global de travaux s'élève à 5 069 731 € contre 3 261 213 € en 2014. Cette augmentation de 56 % par rapport à 2014, s'explique par des projets à fort investissement (hôtel à Brive et reprise du Domaine des Étangs de Taysse à Espagnac, Hameau de Gîtes à Palazinges).

95 % de l'investissement touristique en 2015 est porté par des acteurs privés (78 % en 2014).

Répartition précise des projets accompagnés par la collectivité :

- 6 créations de meublés (- 5) ;
- 7 modernisations d'hôtels (+ 2) dont 4 mises aux normes ;
- 6 modernisations de restaurants ;
- 2 créations d'hébergements insolites ;
- 12 créations d'équipements de loisirs ;
- 1 création de hameau de gîtes ;
- 1 requalification d'un domaine touristique avec création d'hébergements insolites ;
- 3 études préalables et diagnostics.

Au total ce sont 569 lits touristiques supplémentaires créés ou requalifiés en 2015, dont 563 en 3 et 4\* ; l'objectif étant fixé à 2000 lits à l'issue du SDDT.

Ainsi ce sont 759 544 € de subventions d'investissement que le Conseil départemental a mobilisé sur ce secteur du développement économique (429 410 € en 2014).

#### ► Accompagnement des projets de valorisation du patrimoine

Les sites des Tours de Merle et de Pompadour ont bénéficié d'un accompagnement spécifique. Le premier par l'affectation d'un agent de la collectivité (0.6 ETP) pour la coordination du projet de développement du site et le second par le soutien en ingénierie des projets du territoire et l'attribution d'un financement de 15 000 € en fonctionnement pour l'accompagnement du projet "Destination Pompadour".



► **Mise en place de la Marque Qualité Tourisme TM sur le Département**  
Corrèze Tourisme a été agréé fin 2015 par la DIRECCTE pour le déploiement de la Marque Qualité TourismeTM pour les activités sport loisirs et les lieux de visite. Le déploiement auprès des prestataires corréziens est prévu en 2016.

► **Qualification des hébergements touristiques**

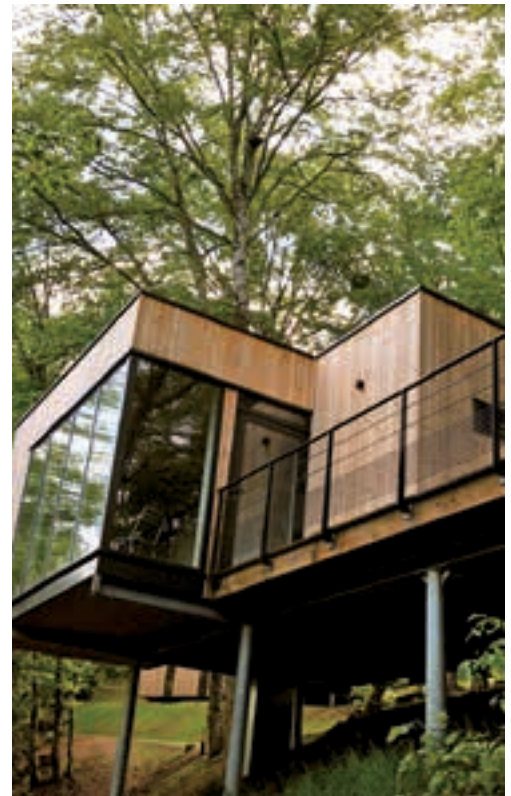
Corrèze Tourisme a assuré le classement de 60 meublés de tourisme en 2015 et a mis en place la qualification "Chambre d'hôtes Référence". Corrèze Tourisme a également qualifié 5 hébergements dans le cadre du label "la Corrèze en Famille" et 2 hébergements dans le cadre du Label "hébergements pêche".

■ **Défi n° 2 : renforcer la promotion du territoire**

Dans un contexte hyperconcurrentiel, il est impératif d'adapter la communication à la réalité des marchés. Ainsi les axes de communication doivent être différenciés selon que l'on s'adresse à un marché de proximité, à des marchés aux attentes très spécifiques (ex : pêcheurs, collectionneurs de voitures anciennes, randonneurs itinérants, familles, etc.) ou à des marchés internationaux pour lesquels une stratégie d'alliance marketing avec d'autres territoires doit être recherchée, la Corrèze ne bénéficiant pas d'une image et de moyens suffisants pour travailler seule ces clientèles.

Pour ce faire, Corrèze Tourisme a mis en place en 2015 les actions suivantes :

- La poursuite de démarches marketing sur des marchés affinitaires très ciblés : pêche, itinérance et familles, bistrot de pays. Pour ces trois segments, diverses actions portant sur toute la chaîne marketing ont été menées (actions de production, d'organisation et de promotion) ;
- L'affirmation de la marque "Corrèze, tout de suite ailleurs" sur les bassins de clientèles individuelles traditionnels par la création d'un site internet de campagne, la refonte partielle du site portail, la remise à plat de la stratégie sur les réseaux sociaux ;
- Sur le marché du groupe français, trois cibles ont été priorisées : les autocaristes, les associations et les clubs de voitures anciennes (action menée en partenariat avec le CRT Limousin) ;
- Sur les marchés internationaux, c'est une stratégie d'alliance qui est recherchée afin de capitaliser sur la marque "Vallée de la Dordogne" pour capter les clientèles étrangères (britanniques, néerlandaises, belges) et mettre en tourisme tout le territoire départemental sur ces marchés. Pour ce faire, Corrèze Tourisme a participé activement à l'élaboration du Contrat de destination "Vallée de la Dordogne" (Corrèze, Dordogne, Lot) signé le 25 juin 2015 avec le Ministère des Affaires Étrangères.



## Communication



Pour la direction de la communication, l'année 2015 aura été rythmée par de nombreuses missions. Elle a également été marquée par le rattachement de la compétence numérique dans ses services et par l'acquisition de nouveaux matériels de communication visuelle pour les manifestations sportives et culturelles, les salons, les foires etc...

L'année 2015 a aussi été celle du changement de nom de la collectivité : le Conseil départemental a remplacé le Conseil général. Le travail de mise à jour des nombreux supports de communication a commencé. Ce changement s'est accompagné de la création d'une nouvelle charte graphique ainsi que d'un slogan adapté à la communication vers l'extérieur comme en interne : « Des femmes, des hommes, un projet en commun ». Trois nouveaux numéros du Mag 19 ont été réalisés par les agents de la collectivité avec l'appui et sous le contrôle de la direction. Corrèze Magazine est passé cette année à un rythme trimestriel. Le site Internet de la collectivité (avec ses sites connexes, dont Tarentin) a nécessité, comme le Magazine, un travail de reportage, de rédaction, de mise en page et/ou de mise en ligne. Une page Facebook dédiée au Département a été créée et est mise à jour très régulièrement. Les publications ont été « aimées » par près de 2 000 personnes.

D'autres domaines d'activités forment une partie de plus en plus importante du travail de communication. Tous les travaux de PAO sont ainsi désormais concentrés dans la direction pour une meilleure cohésion et uniformité des différents supports de communication. Les infographistes du service ont donc été largement mis à contribution pour réaliser les documents de communication des services de la collectivité. Outre les campagnes institutionnelles, ils ont pris en charge la communication de Sédières (dont l'exposition « Accordéons »), du Musée Jacques CHIRAC à Sarran, du musée Henri-Queuille à Neuvic. La présence du Département a également été renforcée au Salon de l'habitat de Tulle et à la Foire du livre à Brive, où le Conseil départemental a innové en étant présent avec des animations autour du terroir.

Enfin, parmi les autres réalisations graphiques, il faut noter le travail de communication autour des actions de la Bibliothèque départementale de prêt comme le Prix de l'album pour la jeunesse et le Prix des lecteurs corréziens.

Le site Internet de la collectivité a également fait l'objet d'une actualisation auprès des services avant sa refonte complète prévue pour 2016/2017. Les sites web liés au Département ont également été actualisés ; certains ont vu le jour comme celui de « L'Espace 1000 Sources » de Bugeat. Pour relayer l'information institutionnelle, une newsletter a été conçue et envoyée régulièrement.

La direction de la communication a poursuivi ses actions de partenariat avec le CABCL : Corrèze Kid Rugby (à la mi-temps des matchs se déroulant au Stadium) et a accompagné de nombreuses manifestations d'importance comme le Kenny Festival, la Tulle-Brive Nature...

La nouvelle cellule numérique a accompagné le lancement des travaux FTTH (fibre optique à la maison) sur les communes d'Ussel, Saint-Exupéry-les-Roches, Saint-Fréjoux et Saint-Bonnet-près-Bort et a égale-



ment suivi les travaux réalisés dans le cadre de la phase pilote du SDAN. Concernant la téléphonie mobile, elle a réalisé des mesures de couverture sur onze communes corréziennes dans le cadre du programme national des zones blanches.

Le numérique a également concerné les collèges et la participation de la Direction à l'élaboration de la Filière Educative Numérique qui s'est traduite par un travail de fond auprès de tous les collèges sur leurs usages numériques en vue d'une étude qualitative et quantitative. Cette étude servira de base de travail au programme : « 100 % des collèges corréziens connectés ».

La cellule audiovisuelle, dont les travaux sont régulièrement mis en ligne sur le site Internet, a été sollicitée pour réaliser des reportages d'une grande diversité, notamment une vidéo sur les 100 jours de la majorité en place au Conseil départemental, des reportages sur plusieurs projets faisant appel au financement participatif, un reportage sur le déroulement de la fibre optique dans le cadre de la politique d'accès à Internet pour tous, un film sur le Domaine de la Noaille à Pompadour (ex Club Med)... Ce dernier a concouru à finaliser la vente du site. Toutes les vidéos sont consultables sur la chaîne Youtube dédiée : <https://youtube.com/user/CorrezeVideos>.

Parmi les autres actions notables : la gestion de tous les marchés d'impression par la direction de la communication, le traitement de près de 800 demandes de soutien aux associations à travers une dotation en objets promotionnels, l'organisation de la journée E-reporters, la dématérialisation totale des cartes de vœux ...





**Hôtel du Département Marbot**

9 rue René et Emile Fage  
BP 199 - 19005 Tulle cedex

Tél. 05 55 93 70 00

Fax 05 55 93 70 82

**[www.correze.fr](http://www.correze.fr)**